

AUJOURD'HUI

Le budget de la dernière chance

André Bérard, président de la BN, accepte de donner une dernière chance au ministre Wilson même si ce dernier fait preuve d'un trop grand optimisme. **B-2**

La reprise devrait se manifester dès cet été

Le ministère des Finances prévoit que la reprise commencera à se manifester cet été pour se transformer en une croissance économique de 3,5 % dès 1992. **B-3**

L'union économique renforcera l'unité du pays

Le dernier budget devrait aider les Canadiens à reconquérir les éléments clés qui leur avaient permis d'obtenir une forte croissance par le passé : une faible inflation, une bonne gestion financière et la volonté de travailler ensemble. **B-3**

LES INDICES

DOLLAR
86,86 ¢ +5/100

OR
361,70 +2,70

ARGENT
4,157 \$ Can.

DOW JONES
2889,11 +24,51

TSE 300
3445,06 +23,68

XXM
1818,74 +12,95

LE DOLLAR

Le dollar poursuit sa montée

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé hier, en baisse de 7/100 et cotait 1,1513\$CAN comparativement à 1,1520 le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini en recul de 31/100 à 2,2082\$CAN.

En devise US, le dollar canadien a gagné 5/100 à 86,86 cents US tandis que le sterling perdait 15-100 à 1,9180\$US.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

Plus forte majoration de toute l'histoire

L'industrie du tabac prévoit une baisse de consommation de 4,5%

La compagnie Rothmans, de Québec, s'attend à une chute de 4,5 % de la consommation de cigarettes à la suite de la nouvelle taxe de 75 ¢ du paquet décrétée par le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson. « Il s'agit là, a déploré hier le directeur du personnel et des affaires publiques de l'entreprise, Louis Boudreau, de la plus forte majoration jamais vue par l'industrie. »

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Rothmans, Benson & Hedges s'attend à ce que la consommation de tabac connaisse « un ajustement à la baisse » mais, a dit au SOLEIL M. Boudreau, « il est difficile de prévoir l'importance et la rapidité de cette baisse ». L'impact des nouvelles taxes fédérales sera évalué avec plus de justesse à la fin de l'année, ajoute-t-il.

En revanche, devant la dégringolade de 31 % de la consommation du tabac au Canada entre 1982 et 1990 (35 % au Québec), le porte-parole québécois présume que l'augmentation de 75 ¢ du paquet « va entraîner une baisse au moins équivalente à la moyenne des huit dernières années, soit 4,5 % ».

Selon Louis Boudreau, la décision du ministre Wilson concernant le tabac accroîtra l'inflation car cette substance entre dans le calcul du coût de la vie. Il considère en outre que la nouvelle taxe est injuste — puisqu'elle vise uniquement les personnes qui ont choisi de fumer — en plus de constituer « une mesure régressive » car tous sont soumis à la même augmentation, peu importe leur situation financière. « Il faut savoir jusqu'où on peut taxer sans abuser », note M. Boudreau.



Hélène Bacon et Robert Vachon, deux Montagnais originaires de Betsiamites, ont payé leur paquet de cigarettes 3,75 \$ hier au Dépanneur de la Réserve, au Village des Hurons. Pour les non-Amérindiens, la propriétaire Huguette Paul demande le même prix qu'à l'extérieur de la réserve, soit 5,54 \$, taxe incluse. **C.**

Rothmans, qui fabrique notamment les produits Belvédère, Benson & Hedges, Craven A, Mark Ten, Viscount, Black Cat et Numéro 7, est actuellement en négociations avec quelque 500 de ses employés à Québec. Le directeur du personnel et des affaires publiques n'a pas voulu commenter l'impact que la mesure fédérale aura sur ces négociations. Mais il n'a pu s'empêcher d'ajouter : « Évidemment, c'est un élément de la toile de fond dont il faudra tenir compte. »

La course continue

Chose étrange, plusieurs tabagies de Québec ont encore été prises d'assaut hier. La nouvelle taxe est pourtant entrée en vigueur à minuit, mardi soir.

« Je ne comprends pas. C'était normal que les gens se pré-

occupent sur les cigarettes et le tabac, mardi, mais je ne peux m'expliquer comment cela s'est poursuivi mercredi », a déclaré au SOLEIL le propriétaire de la Tabagie de l'Ouvrier, Daniel Fortier. « On a eu deux fois plus de clients que d'habitude. Ils ont "dévalisé" le magasin », a précisé le commerçant, alors que certaines voitures étaient stationnées en double ligne devant sa porte, sur le boulevard Charest.

M. Fortier croit que ses prix ne sont pas étrangers au succès qu'il a connu hier. « Les gens magasinent. Or je vends un paquet de cigarettes 4,99 \$ taxe incluse, tandis que certains demandent jusqu'à 5,60 \$ », explique-t-il. Il a fixé le prix d'une

cartouche à 38,59 \$, un bond de 7,34 \$ par rapport à mardi.

« Trois ou quatre personnes seulement ont rebroussé chemin devant les nouveaux prix », ajoute Daniel Fortier. Elles lui ont dit qu'elles préféraient arrêter de fumer. « Mais je connais la chanson. Une telle décision dure habituellement une quinzaine de jours ! » lance le commerçant.

La Tabagie Tremblay, rue Dorchester, a elle aussi connu une bonne journée.

Au Village des Hurons

Alors qu'on se serait attendu à ce que les clients fassent la queue hier au Village des Hurons, c'était le calme plat.

suite à la page B-1

Autres textes sur le budget en pages B-2 et B-3

Crow ne craint pas pour la crédibilité de la Banque du Canada en s'associant avec Wilson

OTTAWA — Le gouverneur John Crow ne croit pas que son association avec le ministre des Finances pour fixer conjointement et publiquement les cibles de réduction de l'inflation fasse courir un grave risque à la crédibilité de la Banque du Canada.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Lors d'une conférence de presse très courue hier au siège social de la Banque du Canada, le gouverneur Crow a longuement défendu son choix de se commettre derrière des objectifs de baisse de l'inflation aux côtés de Michael Wilson.

« La crédibilité de la Banque est toujours en jeu, a-t-il établi dès la première question. Il n'y a donc aucun changement de ce côté. » John Crow ajoute qu'il a de toute manière l'habitude de travailler en collaboration avec le ministre des Finances qu'il doit rencontrer très régulièrement.

En fait, c'est en raison de la mauvaise habitude des politiciens d'agir avec peu d'égards pour les prévisions qu'ils ont eux-mêmes établies que plusieurs s'inquiètent de voir le nom de la Banque éclaboussé par un objectif raté, ou pire, par une suite de cibles ratées. La rigueur de ses décisions et le soin jaloux qu'elle porte à son autonomie servent normalement de cartes de visite à la Banque du Canada.

John Crow estime pour sa part que les intérêts de son institution et ceux du gouvernement convergent dans leur désir de limiter la variation de l'inflation. « C'est dans la voie

de la politique monétaire déjà tracée. »

Les cibles établies conjointement par le gouverneur et le ministre des Finances sont l'abaissement du taux de l'indice des prix à la consommation (IPC) à 3 % d'ici la fin 1992, à 2,5 % pour le milieu de 1994 et à 2 % pour la fin de 1995. Même si les deux hommes se sont laissés des échappatoires pour pouvoir expliquer d'éventuelles défailances, il faut admettre que ce sera difficile de respecter une telle décroissance. Pour le gouverneur Crow, il s'agit toutefois d'objectifs réalistes.

Le ministre Gilles Loiseleur, ministre d'État aux Finances et président du Conseil du Trésor juge personnellement que l'engagement public envers ces objectifs de réduction va de toute façon jouer des deux côtés.

Jalouse de son autonomie, la Banque se voit soudainement

liée à un objectif gouvernemental, et donc, politique. Elle aura toutefois en contrepartie un argument de poids pour faire pression et inciter le gouvernement à agir pour respecter son engagement public et conjoint.

Le gouvernement de son côté pourra justifier l'intransigeance de la Banque plus facilement, faut-il comprendre, ou encore faire pression sur la Banque avec un peu plus de succès advenant que les objectifs soient directement dans la ligne de mire.

Le gouverneur Crow s'est par ailleurs totalement refusé hier à discuter de la manière dont cette décision a été arrêtée, disant simplement qu'il jugeait que les conditions étaient propices maintenant pour s'engager dans cette voie. Il n'a pas voulu davantage spécifier si c'est lui ou le ministre des Finances qui a le dernier mot dans l'établissement des cibles.

Légère baisse attendue du taux d'escompte

La campagne des REER terminée, le mouvement de baisse des taux d'intérêt devrait marquer une pause. Les milieux financiers tablent sur un recul de seulement 5 à 10 centièmes de point du taux d'escompte de la Banque du Canada, aujourd'hui.

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

Ce qui signifie que le taux d'escompte passerait sous le seuil psychologique des 10 points, à 9,97 ou 9,92 %.

Différentes raisons militent en faveur de cette baisse, explique M. Gilles Soucy, économiste en chef chez Desjardins :

— les chiffres de l'inflation, publiés la semaine dernière sont beaucoup plus mauvais que prévu;

— les marchés financiers font preuve de prudence en attendant de réévaluer leurs positions;

— la campagne des REER est à toutes fins pratiques terminée et les marges entre les prêts et les dépôts sont extrêmement restreintes, actuellement environ 134 point entre les taux hypothécaires à 11 % pour un an et les taux sur les certificats de dépôt garanti à 9,25 %;

— les milieux financiers s'entendent pour dire qu'il faut amorcer une baisse des taux consentis sur les dépôts mais personne ne semble vouloir faire le premier pas.

De plus, le budget Wilson a été accueilli de façon mitigée par les milieux financiers parce qu'il ne contient à peu près aucune mesure propre à stimuler une relance économique.

Au contraire, souligne-t-il, on peut avoir des doutes raisonnables sur les prévisions à moyen terme du ministre Wilson : « Elles paraissent trop optimistes et il a toujours péché par excès d'optimisme lors de ses derniers discours budgétaires. »

Il faudra en outre surveiller le comportement du dollar canadien par rapport à la devise américaine. Hier, à Toronto, il a gagné 5 cents par rapport au dollar américain en fermant à 86,86.

D'autres raisons plaident en faveur d'une pause du mouvement à la baisse des taux. D'abord une lecture des derniers résultats financiers trimestriels de la Banque de Montréal et de la Banque de Nouvelle-Écosse montrent un niveau élevé de leurs provisions pour mauvaises créances.

Ensuite, tant ici au pays qu'à l'étranger, les milieux financiers attendent de voir quelle tournure prendront les événements une fois la guerre au Moyen-Orient terminée. Le prix du pétrole et le comportement du dollar américain constituent deux inconnues. Certains experts tablent sur une remontée du prix du pétrole au-dessus de la barre des 20 \$ US le baril, d'autres misent sur un effondrement des cours sous la barre des 15 \$. Enfin, contrairement à ce qui s'était passé dans les premières heures du conflit, le dollar américain ne joue plus son rôle de valeur-refuge.



La caisse populaire Desjardins

PRÊT POUR PLACEMENT REER

11 1/4 %
Reer déposé à la caisse

REER NOUVELLE COTISATION

18 mois minimum 500 \$
10 1/4 %*
Intérêts calculés et versés à échéance**

Des prévisions économiques trop optimistes selon le président de la Banque Nationale

MONTREAL — Le président de la Banque Nationale, M. André Bérard, trouve les prévisions économiques du ministre Wilson beaucoup trop optimistes mais il estime que son septième budget est un peu plus crédible que les précédents.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

« J'ai le goût de lui donner une dernière chance, parce qu'il pro-

pose autre chose que l'amélioration de l'économie pour réduire le déficit », a commenté hier M. Bérard lors d'un entretien téléphonique.

La limite de 3 % que le gouver-

nement veut imposer à ses dépenses, les hausses salariales maximales imposées aux fonctionnaires et la création d'un fonds de réduction du déficit à même le produit de la TPS sont autant de mesures que le président de la Banque Nationale qualifie d'encourageantes.

« On a le choix d'y croire ou pas, mais pour moi, il s'agit de mesures concrètes et de la manifestation d'une volonté plus précise de résoudre le problème du déficit », a dit M. Bérard.

La grande déception de ce budget, selon lui, c'est que le déficit sera de 30,5 milliards \$ cette année et l'an prochain, et que les dépenses feront un bond de 6,6 % en 1991-1992. Il aurait fallu une correction plus importante du déficit dès cette année, estime M. Bérard.

Enfin, le ministre fédéral des Finances prévoit une reprise de l'économie à la mi-année, et beaucoup pense qu'il pêche encore par excès d'optimisme. M. Bérard aussi : « C'est beaucoup trop tôt. Le poulx du marché que nous avons, nous, indique que l'amélioration ne viendra pas avant novembre ou décembre. »

Un fardeau inconnu

Par ailleurs, les fiscalistes de Poissant Thibault Peat Marwick Thorne ont souligné hier qu'à l'exception de l'augmentation des cotisations des employés et des employeurs au Régime d'assurance-chômage, le fardeau fiscal des particuliers (non-fumeurs) et des entreprises n'est que peu affecté par le budget de mardi.

En fait, les principales conséquences des restrictions fédérales restent encore inconnues, parce qu'on ne sait pas comment les provinces vont compenser la réduction des paiements de transferts. Le gouvernement du Québec, avec un manque à gagner de 153 millions \$ cette année, pourra réagir directement ou en se tournant vers les municipalités, la facture reviendra au même, c'est-à-dire au contribuable, a fait remarquer le fiscaliste Serge Bilodeau.

Le poids de la fiscalité pourrait



Serge Bilodeau, fiscaliste chez Poissant Thibault Peat Marwick Thorne.

s'alourdir pour les entreprises, si le gouvernement met à exécution son intention de limiter les déductions de la taxe sur le capital imposée par les provinces. Ces taxes provinciales sont déductibles dans le calcul du revenu des entreprises assujetties à l'impôt fédéral et le gouvernement fédéral veut limiter cette déduction à 10 000 \$ par entreprise à compter de l'an prochain. Il s'agit là d'une mesure qui toucherait particulièrement le Québec et l'Ontario.

Enfin, le dernier budget Wilson prévoit aussi inciter les caisses de retraite canadiennes à investir dans les actions des compagnies plutôt que dans les titres de dettes. Exemptées d'impôt, les caisses de retraite obtiennent actuellement le même rendement sur les actions ou les obligations. Elle achètent donc le moins risqué des deux titres, c'est-à-dire les obligations.

On estime à 190 milliards \$ la valeur des investissements des caisses de retraite canadiennes, dont 35 % sous forme d'actions. Les caisses américaines ont pour leur part 46 % de leurs investissements en actions.

Enfin, le fiscaliste a souligné une des rares bonnes nouvelles du budget pour les contribuables à revenus élevés. L'exemption de 100 000 \$ en gain de capital, dont plusieurs prévoyait la disparition, est maintenue.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire "Sears Vas-y" insérée dans Le Soleil du 25 février 1991, veuillez noter qu'en page A5, le rabais de 15 % pour les chaussures S'APPLIQUE AUSSI aux chaussures de sport, l'exclusion n'aurait pas dû paraître. À la page B3, l'illustration de la chaise de luxe n° 43755 pour bureau est INEXACTE.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ

647-3270

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Un important groupe québécois est à la recherche d'une personne dotée d'un minimum de 2 ans d'expérience sur Macintosh pour son département d'édition de Québec.

Expérience nécessaire dans l'utilisation des logiciels de montage et de traitement photographique.

Faire parvenir C.V. au:

Dépt 7384 - Le Soleil
390, Saint-Vallier Est
Québec, QC G1K 7J6

EN UN CLIN D'OEIL

■ Sumner Sports de Québec poursuit d'anciens cadres supérieurs

QUÉBEC — Pour la première fois en 11 ans d'activités, Sumner Sports connaît des déboires financiers en enregistrant une perte nette de 1 122 300 \$ en 1990 comparativement à des gains de 775 312 \$ en 1989, soit une perte nette par action ordinaire de 0,35 \$ contre un gain de 0,24 \$ en 1989. À la suite de gestes imprévisibles commis par son plus important fournisseur et deux de ses principaux employés, Sumner Sports a dû créer sa propre bannière « Uniclub », développer sa propre marque de commerce (Black Arrow) et se porter acquéreur du plus important distributeur de pêche de l'Ontario, Acme Crafts. Le distributeur d'articles de chasse et pêche a donc décidé d'engager des poursuites judiciaires contre d'anciens cadres supérieurs.

■ CDVM acquiert les actions de Desjardins, Deragon, Langlois Itée

MONTREAL — La société de portefeuille Corporation Desjardins de valeurs mobilières a pris livraison hier et payé le prix d'achat de 0,52 \$ l'action pour les 4 258 425 actions ordinaires de Desjardins, Deragon, Langlois Itée de Montréal déposées dans le cadre de l'offre publique d'achat faite par CDVM et visant la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de DDL. CDVM entend exercer sous peu son droit de se porter acquéreur, au prix de 0,52 \$ l'action, de toutes les actions non déposées dans le cadre de l'offre.

■ Chiffre d'affaires en hausse de 20 % chez Cascades

MONTREAL (PC) — Cascades inc. a clos l'exercice 1990, le 31 décembre, avec un chiffre d'affaires de 818,1 millions \$, en hausse de 20 % par rapport à 681,6 millions \$ en 1989. Le bénéfice net a été de 20,1 millions \$ comparativement à 29,9 millions \$ précédemment. La marge brute d'autofinancement pour l'exercice sous revue est de 61,5 millions \$ comparé à 55,9 millions \$ en 1989.

■ Pas de dividende pour 1990 chez Ford Canada

TORONTO (AFP) — La société Ford Canada, filiale du constructeur automobile américain, a annulé cette semaine le versement de son dividende annuel pour 1990, après avoir annoncé qu'elle avait essuyé des pertes de 57 millions \$ canadiens. Pour l'ensemble de l'exercice, Ford Canada a annoncé des pertes de 6,89 \$ par action ordinaire, comparativement à un bénéfice net de 37,87 \$ par action ordinaire en 1989, alors que le bénéfice net avait totalisé 314 millions \$. Le chiffre d'affaires a totalisé 13,7 milliards \$ en 1990, en baisse de 10 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

■ L'ordinateur portatif fait bien

Selon le directeur général des affaires internationales aux communications, Kazuo Ishiguro, de Toshiba, à Tokyo, l'homme d'affaires faisait chic dans les années 60 quand il montait à bord d'un avion pour se retrouver devant un gin & tonic et un bon repas ; dans les années 1970, il montait à bord une raquette de tennis sous le bras ; aujourd'hui, la marque de distinction à côté de l'attaché-case, c'est l'ordinateur portatif... un ordinateur Toshiba bien entendu !

■ Le Canada doit demeurer concurrentiel

TORONTO (PC) — Le Canada doit chercher à signer des accords commerciaux avec un plus grand nombre de pays tout en réduisant son recours aux subsides, s'il ne veut pas perdre le pouvoir concurrentiel qu'il a actuellement sur les marchés internationaux, affirme un organisme de réflexion économique. « Nous sommes comme un pays qui court en tête du peloton mais qui est talonné de plus en plus par ce peloton », a déclaré Bryne Purchase, auteur du rapport de l'Institut C.D. Howe.

■ Création d'une centaine d'emplois chez Papiers Perkins

LAVAL (PC) — Papiers Perkins Itée va créer de 75 à 100 emplois à Candiac cet été lorsque seront terminés les travaux d'agrandissement, au coût de 62 millions \$, de son usine de papier recyclé dont la capacité sera alors pour ainsi dire triplée. Papiers Perkins Itée a encaissé un revenu total de 75,3 millions \$ en 1990, comparativement à 71,7 millions l'année précédente. Le bénéfice a atteint 3,8 millions \$ 3,7 millions en 1989. Papiers Perkins Itée fabrique du papier hygiénique, de l'essuie-tout et des serviettes à partir de fibre recyclée à 100 %.

■ Rationalisation et restructuration guideront l'industrie de transformation de la viande

MONTREAL — Le nouveau président du Conseil des viandes du Canada, M. Max H. Dingle, estime qu'en 1991, la rationalisation et la restructuration devront se poursuivre si l'industrie de transformation des viandes veut améliorer la rentabilité de ses activités. Pour M. Dingle, les négociations du GATT de même que la question de subventions à l'agriculture demeureront en tête de liste des priorités du conseil. M. Dingle est président de Unox Meats Canada de Toronto, une firme qui représente les marques La Belle Fermière, Hygrade, Overlander et Shopsy's.

■ OPA sur Consoltex Canada de Montréal

MONTREAL (PC) — Des banques d'affaires de Toronto et de Londres dirigent un groupe d'investisseurs, dans le cadre d'une OPA de 110 millions \$ lancée sur la compagnie textile montréalaise Consoltex Canada Inc. Il s'agit du premier pas vers une offre globale pour Consoltex. Le groupe prévoit de faire une offre pour toutes les actions en circulation, à 38 \$ pièce, d'ici au 3 avril. La compagnie de textiles britannique Coats Viyella PLC, détient 80,8 % ou 2 899 309 actions de Consoltex qui exploite six de ses sept fabriques au Québec.

■ Molson devient un important fournisseur de produits nettoyeurs

TORONTO (PC) — La compagnie Molson, surtout connue pour sa bière, a effectué une acquisition qui la placera parmi les plus importants fournisseurs de produits nettoyeurs industriels au monde. Le brasseur canadien a en effet payé la somme de 280 millions \$ pour acquérir DuBois Chemical, de Cincinnati, le second producteur de produits nettoyeurs aux États-Unis. La compagnie DuBois sera intégrée à Diverser, de Mississauga, en Ontario. Combinées, les deux firmes emploieront quelque 9500 personnes dans 35 pays et vendront annuellement pour environ 1,2 milliard \$ de produits nettoyeurs aux hôtels, restaurants, hôpitaux et compagnies oeuvrant dans l'industrie alimentaire d'une centaine de pays.



APPEL D'OFFRES

COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE

PROJET RÉNOVATION ÉCOLE ST-ROSAIRE DE ST-VALÉRIEN

PROPRIÉTAIRE COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE
435, avenue Rouleau
Rimouski (Québec)
G5L 8V4
Téléphone: (418) 724-3319

ARCHITECTES GAGNON, GUY, LETELLIER, CYR
491, Mgr-Courchesne
Rimouski (Québec)
G5L 5N9
Téléphone: (418) 722-7655
Télécopieur: (418) 722-0786

INGÉNIEURS SOPAX M H GROUPE-CONSEIL LTÉE
370, 2e Rue Est
Rimouski (Québec)
G5L 7J4
Téléphone: (418) 722-8513
Télécopieur: (418) 722-1979

La Commission scolaire La Neigette, propriétaire, demande des soumissions pour la rénovation de l'école St-Rosaire de St-Valérien.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau de l'architecte ou obtenus contre un dépôt de cent dollars (100 \$), sous forme de chèque visé, émis au nom de la Commission scolaire La Neigette, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il présente une soumission conforme et s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Les documents seront disponibles au bureau de l'architecte à partir du mardi 5 mars 1991.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14 h, heure en vigueur localement, le 28 mars 1991, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cinquante mille dollars (50 000 \$) à l'ordre du propriétaire, la Commission scolaire La Neigette, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de trente (30) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c. Q-1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Roger Demeule, directeur
Services des ressources matérielles

LE SEUL REER QUI VOUS PERMET D'ÉCONOMISER 2 FOIS PLUS D'IMPÔT.



DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE.

Seul le REER du Fonds offre à tous les Québécois et Québécoises la possibilité d'économiser 2 fois plus d'impôt qu'avec les REER ordinaires. Par exemple, investissez 1 000 \$ et obtenez une déduction globale d'environ 800 \$* grâce à notre crédit d'impôt exclusif. C'est 2 fois plus d'impôt économisé que les 400 \$ que vous pourriez obtenir d'un autre REER.

Profitez-en vous aussi, donnez un coup de téléphone dès aujourd'hui pour obtenir tous les détails.

1800 567-FONDS

Québec: (418) 622-3258

Ouvert tous les jours jusqu'à 21 h. 25 bureaux à travers le Québec, dont:
QUÉBEC: 4715, avenue des Replats, bureau 195 • SAINTE-FOY: 3291, chemin Sainte-Foy, bureau 121
LÉVIS: 5255, boul. de la Rive-Sud

LE **FONDS** PROFITE À TOUT LE MONDE !

DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

* Selon votre taux d'imposition.
Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez tous les renseignements requis dans le prospectus simplifié.

La reprise se manifestera dès cet été

OTTAWA — Si les prévisions du ministère des Finances s'avèrent justes, la reprise commencera à se manifester à compter de l'été pour se transformer en une vigoureuse croissance économique de 3,5 % dès l'année suivante.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

C'est la diminution sensible des taux d'intérêt qui devra guider l'économie canadienne sur la voie de la relance, estiment les analystes de Michael Wilson. Ce facteur conjugué à l'accroissement de la demande américaine pour nos exportations et à une baisse du prix du pétrole alimentera ce redémarrage.

La pression inflationniste qui culminait à un taux de 5,5 % à l'été de 1989 et qui a ultimement conduit en vertu des taux d'intérêt

très élevé au taux de chômage de près de 10 % le mois dernier, ne devrait pas venir gâcher le tableau à court terme.

L'objectif conjoint du gouvernement et de la Banque du Canada est effectivement de ramener l'inflation à 2 % d'ici le milieu de la décennie, en passant par une étape intermédiaire de 3 % d'ici la fin 1992. Du côté des taux d'intérêt, l'objectif est de 9,5 % en moyenne en 1991, de 9 % l'année suivante et d'une moyenne de 7 % d'ici 1996.

Du côté de l'emploi enfin, il faut s'attendre à la poursuite de la période de récession jusqu'à l'été,

période à laquelle le niveau de 10 % devrait commencer à fléchir légèrement, descendant à 9,8 % en 1992. Une moyenne de 7,5 % est attendue pour la période 1993-1996.

Il faudra d'autre part attendre 1994-1995 pour voir le gouvernement fédéral cesser d'emprunter pour financer le remboursement de la dette publique canadienne, prévoit le ministre Wilson. La dette aura toutefois atteint à ce moment l'imposant total de 470 milliards \$.

En terme de proportion toutefois, l'année en cours devrait marquer un point culminant dans le ratio de la dette par rapport au Produit intérieur brut (PIB). En effet, en 1991-1992, la dette représentera un sommet peu enviable, soit presque 60 % du PIB. Si les

prévisions sont respectées, ça marquera toutefois la fin d'une longue ascension.

À eux seuls, les intérêts de notre dette publique qui passera le cap des 400 milliards \$ en milieu d'année, engouffreront toutefois 43 milliards \$ l'an prochain, soit plus que le total des sommes consacrées aux pensions, à l'assurance-chômage et aux allocations familiales réunies.

Il faut sans doute trouver une consolation dans le fait que la proportion des sommes consacrées à payer les intérêts sur la dette par rapport aux recettes budgétaires devraient baisser d'environ 10 % d'ici les cinq prochaines années, soit passer de 35,6 % des recettes à 25,9 %.

Un budget destiné à renforcer l'unité nationale

OTTAWA — Le ministre des Finances Michael Wilson a affirmé que son budget contribuera à renforcer l'unité nationale.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Le ministre a fait allusion à la crise constitutionnelle qui secoue le pays à plusieurs reprises au cours de son discours, mardi.

Il a reconnu que la remise en cause de l'avenir même du Canada constituait une incertitude qui influait sur la confiance économique et les performances de l'économie au Canada. Il a soutenu qu'une des meilleures façons de

renforcer l'unité était de renforcer l'union économique et la situation financière du Canada.

Ce budget vise justement à relancer l'économie, a-t-il affirmé, et il aidera les Canadiens à reconquérir les éléments clés qui leur avaient permis d'obtenir une forte croissance par le passé : une faible inflation, une bonne gestion financière et la volonté de travailler ensemble.

« La réalisation de ces objectifs peut raviver notre fierté et nous

donner des raisons solides d'enviesager l'avenir avec espoir et confiance, un espoir qui est important en cette phase de notre histoire. »

Il a rappelé comment les Canadiens s'étaient forgés un pays qui faisait l'envie du monde entier, un pays tolérant et ouvert, qui bénéficiait du deuxième niveau de vie au monde. Il a invité la population à voir les choses de manière positive et à mettre en valeur les réussites du passé : « Le Canada a fait bien du chemin en 123 ans. Ce n'est pas le moment de baisser les bras. »

Le ministre des Finances a également invité les Canadiens à écarter la jalousie. Il a soutenu

que trop souvent, ils se plaignaient du fait qu'une autre région ou un autre groupe bénéficiait d'un traitement de faveur :

« Le défi qui se pose à tous les Canadiens est de faire ce qu'il nous est possible pour renforcer notre pays. »

Il a ajouté que le gouvernement fédéral n'était pas plus exigeant avec les provinces qu'il ne l'était avec lui-même, puisque les principaux transferts aux provinces, sous forme tant monétaire que fiscale, augmentent d'environ 3,7 % en moyenne par année. La croissance de l'ensemble des autres dépenses au chapitre des programmes fédéraux sera limitée à 3,4 %.

ville de SAINTE-FOY

AVIS - PROMULGATION

AVIS est, par les présentes, donné que le 3 décembre 1990, le Conseil a adopté le règlement 3125 décrétant l'acquisition par la Ville de Sainte-Foy, de gré à gré ou par voie d'expropriation, des lots 523 P et 523-89 P du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, d'une superficie totale de 1384 m², ainsi que de la bâtisse y-dessus construite, pour fins de réserve foncière, projet 58063, plan triennal 89064, et autorisant une dépense et un emprunt de 140 000 \$ à ces fins.

Ledit règlement a été approuvé lors de la période d'enregistrement tenue les 11 et 12 décembre 1990.

Le règlement 3125 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales le 20 février 1991.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau du greffier de la Ville, division des Archives.

Le règlement 3125 entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE

Fait à Sainte-Foy, le 26 février 1991.

REÉR MFQ

10^{,50}%^{*}

Échéance: Mai 1995
Intérêt annuel

* Taux garanti jusqu'au 1er mars 1991.



Mutuelle des Fonctionnaires
du Québec
Groupe MFQ

Au service exclusif des employés des secteurs public et parapublic du Québec.



VILLE DE
BEAUPORT

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

1° Que, lors d'une séance spéciale tenue le 25 février 1991, le conseil de Ville de Beauport a adopté les règlements suivants:

a) 91-015 modifiant le règlement de zonage 87-806 à l'égard des zones 652-C11, 653-C11, 660-M et 671-M. Ce règlement a pour objet de modifier les plans de zonage 87-806-01, 87-806-02, 87-806-112, 87-806-113, 87-806-123 et 87-806-124 du règlement numéro 87-806 et ce, aux fins d'agrandir la zone 660-M à même une partie des zones 652-C11, 653-C11 et 671-M. Cette modification a pour effet d'inclure dans la zone 660-M les propriétés adjacentes au tronçon de la rue Seigneuriale, comprises entre l'autoroute de la Capitale et le carrefour nord-est des rues des Laurentides et Seigneuriale, afin d'y reconnaître la présence des postes d'essence existants.

b) 91-016 modifiant le règlement de zonage 87-806 à l'égard des zones 804-M et 809-C1. Ce règlement a pour objet de modifier les plans de zonage 87-806-02, 87-806-182, 87-806-183, 87-806-190 et 87-806-191 du règlement 87-806 et ce, aux fins d'agrandir la zone 804-M à même une partie de la zone 809-C1. Cette modification a pour effet d'inclure les propriétés situées au carrefour sud-ouest des boulevards Rochette et Raymond dans la zone 804-M, afin d'y reconnaître la présence d'un poste d'essence.

c) 91-017 modifiant le règlement de zonage 87-806 à l'égard des zones 021-11, 136-C1, 293-M, 408-C1, 493-C11, 597-C1, 652-C11, 653-C11, 654-C11, 671-M, 677-M, 704-C1, 715-M, 754-C1, 787-M, 790-M, 809-C1 et 880-C1.

Ce règlement vise à exclure l'usage "stations-services" dans les zones mentionnées ci-haut.

d) 91-018 modifiant le règlement de zonage 87-808 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme.

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement 87-808 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme. Par ce règlement,

— le tarif pour l'émission d'un permis de construction pour une habitation collective sera de 15 \$ par chambre, plus 50 \$ par logement;

— l'administration des règlements d'urbanisme à l'intérieur des limites du parc industriel est confiée au directeur adjoint à l'urbanisme des Services techniques, en remplacement du directeur de l'ingénierie de la CUCQ;

— la délivrance d'un permis de construction pour un bâtiment principal est conditionnelle à la présence d'une rue publique;

— la présentation de plans scellés par un architecte est obligatoire pour un édifice public au sens de la loi et lorsque le coût des travaux excède 100 000 \$ pour une habitation de plus de huit (8) logements, une habitation collective de plus de neuf (9) chambres, et un bâtiment commercial, industriel ou public;

e) 91-019 modifiant le règlement de zonage 87-806 à l'égard de l'article 2.2.2.1 du règlement de zonage 87-806. Ce règlement a pour objet de modifier l'article 2.2.2.1 du règlement de zonage 87-806. Ainsi, la liste des usages identifiés à la classe d'usage "Commerce de détail" est modifiée de manière à inclure d'autres activités commerciales. Les ajouts visent les commerces de vente de tissus et laine, de bijoux, de fournitures photographiques, de fournitures pour artistes, d'objets d'art et d'artisanat, de fournitures pour la fabrication du vin et de mets à emporter. Les librairies, papeteries, fleuristes, photographes et la location de vidéo-cassettes y sont également autorisés.

2° Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ces règlements au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, durant les heures de bureau.

3° Que les règlements susdits entreront en vigueur suivant la loi.

Fait à Beauport, ce vingt-huitième jour du mois de février mil neuf cent quatre-vingt-onze.

La Greffière de la Ville
JOSETTE TESSIER, notaire



APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTITUTION D'UN RÉPERTOIRE DE FIRMES SPÉCIALISÉES EN SYSTÈMES INFORMATIQUES ET ADMINISTRATIFS

Cet appel d'offres de service a pour but l'inscription des firmes spécialisées au répertoire de la Commission dans les domaines suivants :

- 1 Réalisation et entretien de systèmes de grande envergure
- 2 Exploitation des systèmes informatiques
- 3 Ingénierie des systèmes
- 4 Études prospectives et d'orientations technologiques
- 5 Micro-informatique et bureautique
- 6 Études et conseils en gestion et en systèmes

Seules seront considérées les offres présentées par les firmes ayant une place d'affaires au Québec.

Toute firme peut obtenir ou consulter le cahier d'information à l'adresse suivante:
Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec
524, rue Bourdages, local R-65
Québec (Québec) G1K 7E2
Tél.: (418) 643-5155

Retourner l'offre de service de la firme à l'adresse mentionnée ci-haut avant le 11 mars 1991 à 15 h 00.

La Commission n'est tenue à aucune obligation envers les firmes qui désirent s'inscrire à ce répertoire.

Le directeur
Direction des ressources matérielles
Dominique Landry

RÉR

N'optez pas
pour notre
taux de
10,5%^{*}
5 ans
Optez
pour notre
service

Ces jours-ci, votre conseiller en placement Levesque Beaubien Geoffrion vous offre, pour votre RÉR, les meilleurs taux sur le marché. Mais ces taux imbattables ne sont qu'un seul des nombreux avantages de notre RÉR autogère. Si les conseils objectifs d'un professionnel, la flexibilité, la sécurité et la planification rationnelle de votre retraite comptent davantage, pour vous, qu'un simple pourcentage, contactez votre conseiller en placement Levesque Beaubien Geoffrion dès aujourd'hui.

LÉVESQUE
BEAUBIEN
GEOFFRION
22 rue curiale
au Québec

* Rendement composé

Termes de 1 à 7 ans

Taux sujet à changement sans préavis

RÉACTIONS

par RÉAL LABERGE LE SOLEIL

■ Ce n'est pas le Pérou

Ce n'est pas le Pérou, mais le budget semble contenir un peu plus de bonnes que de mauvaises nouvelles, selon M. Michel Décar, vice-président pour le Québec de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Le gouvernement n'avait plus de marge de manœuvre pour ajouter de nouvelles taxes, après la TPS et le traumatisme résultant de six augmentations consécutives. Les primes d'assurance-chômage augmenteront de 24 % la participation des employeurs. C'est une mesure difficile à comprendre en pleine récession, parce qu'elle contribuera à décourager l'emploi et le Canadien moyen, « que le gouvernement canadien ne semble pas avoir regardé depuis longtemps ». Plus positive est l'obligation légale d'utiliser la TPS à la réduction des déficits.

■ Des efforts fragiles

À part une volonté réelle de contrôler le déficit, il y a peu de mesures concrètes pour relancer l'économie. Les efforts semblent insuffisants et fragiles, quand Wilson compte surtout sur la baisse des taux d'intérêt pour ramener l'activité économique, souligne le président de l'Ordre des comptables agréés du Québec, M. Jacques Levesque. Le projet de loi interdisant de dépenser plus que prévu dans les programmes manifeste une volonté de rétablir un climat de confiance. « Il aurait été souhaitable que le ministre réduise les dépenses gouvernementales, notamment dans les secteurs d'activité où il y a des chevauchements ou des doublons », M. Wilson « a raté une belle occasion de faire face de façon concrète à la récession actuelle ».

■ Impact restreint

Le président de l'Institut canadien des comptables agréés, M. Ken Fincham, croit que les augmentations mineures de revenus du budget n'entraîneront pas de différences significatives pour le secteur privé. L'objectif premier vise une baisse des taux d'intérêt et de la récession. L'intention de Wilson est de s'attaquer à l'impact de la récession et de remettre le Canada dans la voie d'une reprise économique. En se montrant dur pour le secteur public, le ministre veut qu'il serve d'exemple au secteur privé.

■ Les travailleurs vont écopier

« C'est un véritable hymne au libéralisme économique que nous sert le ministre. En se délestant de ses responsabilités en matière de relance économique, il abdique ses devoirs face aux travailleurs... qui vont écopier, a commenté le président de la CSD, M. Claude Gingras. L'internalisation du commerce, l'accord du libre-échange et la TPS constituent des mesures gouvernementales gérées à la pièce. Les travailleurs sont laissés seuls face à ces mutations. C'est d'un vaste programme de relance de l'emploi et de l'économie dont le Canada avait besoin. Au nom de la sacro-sainte réduction du déficit, Wilson matraque plutôt les travailleurs par des hausses des cotisations d'assurance-chômage et des coupures budgétaires dans les services publics.

■ Conséquences inquiétantes pour l'habitation

L'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec s'inquiète des conséquences qu'aura sur l'habitation le plafonnement des transferts de paiements aux provinces. Les coupures du dernier budget ont amené le gouvernement du Québec à léguer le manque à gagner aux administrations locales. L'habitation risque, une fois de plus, de faire les frais de cette opération, a souligné M. Richard Lasalle, président de l'association. Le gouvernement veut s'appuyer sur le secteur privé comme moteur d'une reprise économique, alors qu'il est en grande partie responsable de la récession et de la mauvaise posture financière d'un grand nombre d'entreprises de la construction résidentielle, par sa politique d'intérêts élevés et l'introduction de la TPS.

■ Une magie qui ne sortira pas le Canada de la récession

« Obsédé par la lutte à l'inflation, déclare M. Raymond Johnston, vice-président de la Centrale de l'enseignement du Québec, le ministre des Finances continue d'appliquer les recettes qui ont plongé le Canada dans la récession. En introduisant une loi pour plafonner les dépenses de l'État, il s'inspire de législations américaines qui n'ont pas fonctionné, comme en fait foi la forte augmentation du déficit budgétaire des États-Unis. En réduisant les paiements de transfert aux provinces, il met en péril l'intégrité des services publics et des programmes sociaux. Même l'environnement, une préoccupation majeure de la population, sera frappée par un ralentissement de la mise en application du plan vert. La CEQ constate l'inexistence d'une stratégie pour aider la main-d'œuvre à faire face aux durs effets de la libéralisation des échanges avec les États-Unis et le Mexique.

■ Discriminatoire pour des groupes à faibles revenus

Selon la Société pour la liberté des fumeurs, en augmentant la taxe de 3 cents la cigarette, le gouvernement fédéral continue à imposer le fardeau du déficit fédéral sur les groupes de Canadiens les moins aptes à en supporter le poids. « Car la majorité des fumeurs au Canada se situent au bas de l'échelle économique », affirme un porte-parole. Dénonçant la face cachée de cette forme excessive de taxation, l'association déclare que c'est « une tentative de manipulation des taxes comme moyen de réduire les libertés individuelles ».

■ Abusives, inflationnistes et régressives

C'est par ces qualificatifs que le Conseil canadien des fabricants de produits du tabac a commenté les augmentations massives de taxes sur le tabac, qui viendront ajouter aux problèmes déjà sérieux des achats de tabac outre-frontière et de la propagande. Ces augmentations auront un effet éventuel sur les emplois dans les secteurs de la tabaculture et de la fabrication.

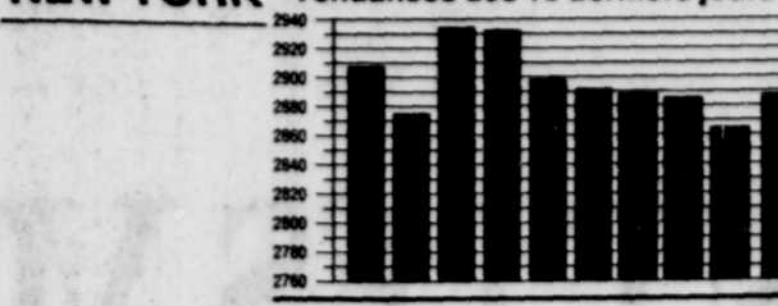
■ Les jeunes sont les vrais gagnants

Une victoire pour les organismes de santé au Canada, clame la Campagne nationale d'action contre le tabac. Le ministre des Finances doit être félicité d'avoir reconnu le rôle important de la politique fiscale pour renforcer les programmes de contrôle du tabac. L'augmentation de 3¢ la cigarette fera chuter la consommation de 7 %, ce qui veut dire 400 000 fumeurs et 100 000 décès de moins. Chez les jeunes, ce sera une diminution de 125 000 adeptes et de 35 000 décès. Les jeunes sont ainsi les vrais gagnants du budget fédéral.

■ Perte de 1000 \$ par étudiant

Le gel prolongé des gouvernements fédéraux aux provinces est un signal très net que le gouvernement fédéral retire son soutien à l'enseignement postsecondaire. Il met sérieusement en péril l'unité canadienne et la capacité concurrentielle du pays, selon l'Association des universités et collèges du Canada. C'est une décision qui représente une diminution de 1000 \$ par étudiant universitaire, pour les trois années que couvre le gel.

LES OPTIONS TRANSIGÉES



Indice des valeurs industrielles : 2889,11, en hausse de 24,51. Volume des transactions : 211 millions d'actions. Titres en hausse : 1072. Titres en baisse : 494. Titres inchangés : 436.

Titre	Valeur	Différence
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Titre	Option	Prix	Différence
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Titre	Option	Prix	Différence
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10
ALCAN	Call 100	112,30	+0,10

LES FONDIS MUTUELS

Titre	Valeur	Différence
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10

LES FONDIS MUTUELS

Titre	Valeur	Différence
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10

LES FONDIS MUTUELS

Titre	Valeur	Différence
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10

LES FONDIS MUTUELS

Titre	Valeur	Différence
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10

LES MONNAIES

Monnaie	Valeur	Différence
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10

LES MONNAIES

Monnaie	Valeur	Différence
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10

LES MONNAIES

Monnaie	Valeur	Différence
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10

LES FRUITS ET LÉGUMES

Produit	Valeur	Différence
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10

LES FRUITS ET LÉGUMES

Produit	Valeur	Différence
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10

LES FRUITS ET LÉGUMES

Produit	Valeur	Différence
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10
ALCAN	112,30	+0,10

EN FABRIQUANT LES VOITURES 4 DES 8 PRIX POUR LA MEILLEURE NOUS AVONS ÉGALEMENT



Voiture de l'année : Lexus LS400



Meilleure nouvelle berline de luxe : Lexus LS400

C'est la première fois qu'un fabricant de voitures rafle 4 des 8 prix accordés par l'Association des journalistes automobile du Canada (AJAC). Incluant le prestigieux prix de la Voiture de l'année.

Aucun fabricant n'avait jamais gagné plus de deux

prix dans toute l'histoire de cette compétition. Ou mérité l'honneur du *Meilleur véhicule construit au Canada* trois fois consécutives.

Tandis que plusieurs magazines automobiles votent pour leurs propres meilleures voitures chaque année, le jury

de l'AJAC en chef, de 100 publicistes. Ils ont fait autant sur

LEXUS
À la conquête de la perfection

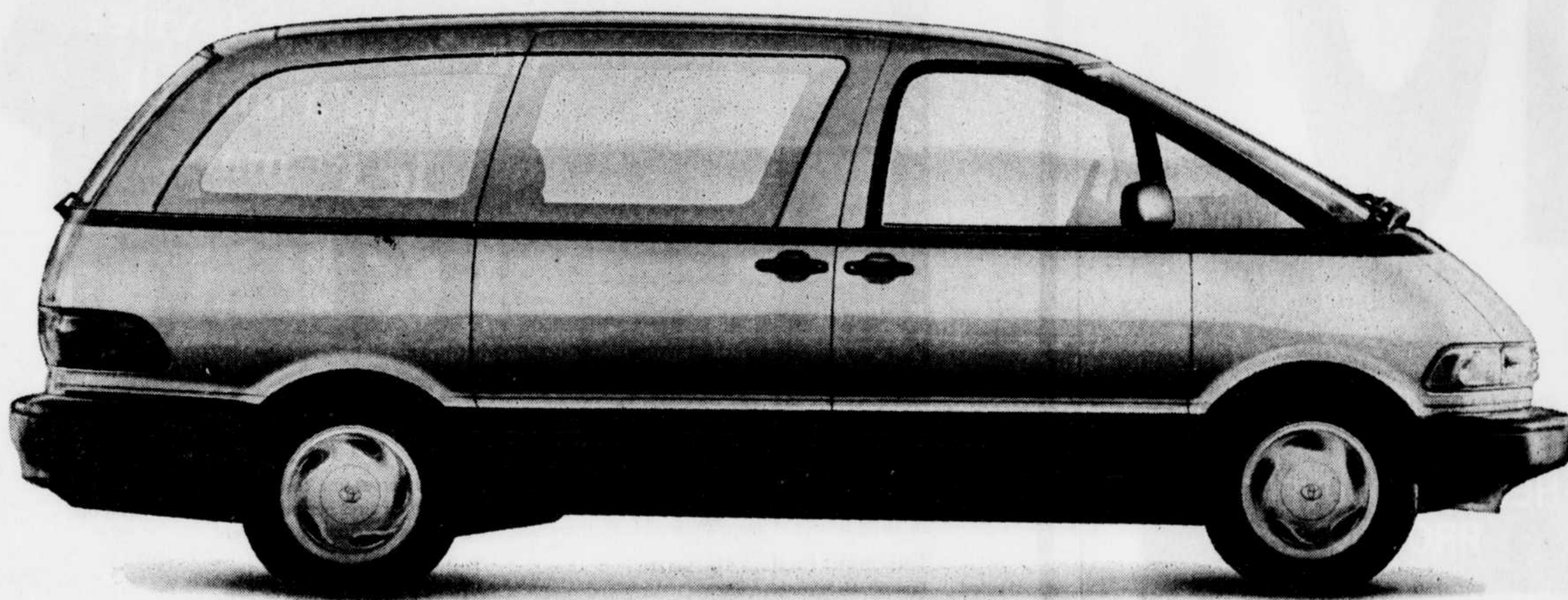


Automobile Journalists Association of Canada
Association des Journalistes Automobile du Canada

VOITURES QUI ONT GAGNÉ LA MEILLEURE VOITURE, ONT FAÇONNÉ L'HISTOIRE.



Meilleur véhicule construit au Canada : Toyota Corolla



Meilleure nouvelle fourgonnette : Toyota Previa

de l'AJAC compte pas moins de 50 des meilleurs rédacteurs en chef, chroniqueurs et diffuseurs provenant de plus de 100 publications et émissions automobiles dans tout le Canada. Ils ont fait subir des tests poussés à plus de 60 véhicules, autant sur des pistes d'essai que sur les voies publiques.

Toyota Canada Inc. tient à remercier cette respectable association pour les honneurs qu'elle lui a rendus.

Venez juger par vous-même en passant sans tarder chez un concessionnaire Toyota ou Lexus près de chez vous.



TOYOTA
La promesse du mieux-faire

Pour votre
REER...

ET V'LAN!

10 1/4 %

15 mois
INTÉRÊTS
À L'ÉCHÉANCE

Ce taux peut changer sans préavis.

HEURES D'OUVERTURE
PROLONGÉES

RENSEIGNEZ-VOUS
À VOTRE SUCCURSALE...



TRUST GÉNÉRAL

Place de la Cité, Sainte-Foy
652-7000
1354, av. Maguire, Sillery
681-8282
Place Fleur de Lys
522-4618
Les Galeries Chagnon, Lévis
833-4450

Sans passer par Moscou

Des médicaments US livrés aux Baltes

(AFP, AP) — Un Boeing 707 transportant pour près de 4 millions \$ de médicaments américains a quitté hier les États-Unis à destination directe des trois pays baltes et de l'Ukraine, sans passer par Moscou, a annoncé le département d'État.

Des responsables du gouvernement, sous couvert de l'anonymat, avaient auparavant évalué à 3 millions \$ cette aide en antibiotiques, analgésiques, pansements stériles et autres produits médicaux.

Cette livraison revêt une signification politique puisqu'elle sera directement reçue par les autorités locales de Lituanie, Lettonie, Estonie et d'Ukraine, notent les observateurs.

Cette décision répond à un souci strictement humanitaire, ont souligné hier les responsables. D'autres envois de ce type sont prévus à destination d'autres républiques, ont-ils ajouté.

Entre-temps, une enquête me-

née par des officiers militaires libéraux soviétiques a accusé hier huit dirigeants du Parti communiste d'avoir comploté un coup d'État en Lituanie en janvier et que le président Mikhail Gorbatchev ne pouvait pas ne pas l'avoir su.

Les officiers ont établi que les troupes soviétiques étaient responsables de la mort des 15 personnes tuées lors de l'assaut de la station de télévision de Vilnius. Leur rapport a été publié par le quotidien ultra-libéral *Les Nouvelles de Moscou*.

De son côté, le président George Bush s'est déclaré hier déterminé à maintenir de bonnes relations entre les États-Unis et

l'URSS afin notamment que les réformes politiques et économiques puissent se poursuivre en Europe de l'Est.

M. Bush a fait cette déclaration un jour après que le président soviétique Mikhail Gorbatchev eut mis en garde contre le danger de voir les relations entre les deux pays se dégrader à la suite du conflit du Golfe. Il avait qualifié ces relations de fragiles.

Grève de 80 000 mineurs d'URSS

MOSCOU (AP) — Des milliers de mineurs de charbon de l'Union soviétique vont faire la grève demain pour appuyer leurs demandes de hausses de salaire de 100 à 150 %.

La grève, prévue pour demain, serait le premier test à l'échelle du pays de la force des 80 000 mem-

bres du syndicat des mineurs indépendants. Elle va toucher notamment les trois principaux bassins houillers d'Ukraine et de

l'ouest de la Sibirie.

Les mineurs du bassin houiller Donetsk qui représentent plus de 200 mines vont retourner au travail samedi, mais comptent faire la grève indéfiniment à partir du 11 mars si leurs demandes ne sont pas exaucées d'ici là.

Le REÉR CIBC, le REÉR sans soucis.



Horaire prolongé.

Pendant la période de pointe des REÉR, nous vous aidons à verser une cotisation à un REÉR CIBC grâce à notre horaire prolongé. La majorité de nos centres bancaires seront ouverts jusqu'à 21 h du 26 au 28 février et jusqu'à minuit le 1er mars, si les règlements locaux le permettent.

Tellement facile à souscrire!

Taux d'intérêt concurrentiels.

Comme vous le constaterez, nos taux d'intérêt sont très concurrentiels. Et nos frais d'administration se situent parmi les moins élevés de ceux qui sont exigés par les institutions financières.

Obtenez un supplément d'intérêt*

En plus des taux concurrentiels, la CIBC vous offre un supplément d'intérêt de 1/2 % si vous versez une cotisation de 3 500 \$ ou plus à un REÉR — compte à taux garanti CIBC ou si vous y transférez 10 000 \$ ou plus provenant d'une autre institution financière.

Ligne téléphonique REÉR CIBC.

Pour obtenir des renseignements sur les REÉR ou pour faciliter votre cotisation à un REÉR, appelez notre ligne téléphonique REÉR CIBC au 1 800 465-2388.

Tellement facile à régler!

À l'aide d'un prêt au taux de base.

Nous vous accorderons un prêt personnel à notre taux de base, si vous y êtes admissible. Vous obtenez un taux d'intérêt avantageux tout en bénéficiant pleinement de votre déduction fiscale.

À l'aide d'une Marge de crédit personnelle CIBC.

C'est un moyen très pratique de verser un dépôt à votre REÉR maintenant et d'en reporter le paiement à plus tard. Et vous payez un taux d'intérêt privilégié uniquement sur les sommes que vous utilisez.

À l'aide de votre carte VISA**.

Il vous suffit de demander une avance en espèces*** sur votre compte VISA et de l'utiliser pour verser une cotisation à votre REÉR. Vous avez donc la possibilité d'effectuer des paiements abordables étalés dans le temps et de bénéficier sur-le-champ au maximum d'une épargne fiscale.

N'attendez plus! Passez à votre centre bancaire CIBC dès aujourd'hui ou appelez-nous pour plus de renseignements.

*Les fonds doivent être placés pour un minimum de 12 mois. Offre d'une durée limitée, pouvant être modifiée sans préavis.

**CIBC : usager inscrit de cette marque.

***Jusqu'à concurrence de votre limite de retrait quotidienne permise au titre des avances en espèces. L'intérêt est imputé à compter de la date de l'avance jusqu'au paiement intégral.

On y met du cœur
en plus.



À titre de réparations versées à Washington et à Juneau

La marée noire en Alaska coûte un autre milliard \$ à Exxon



Nouvelle ère

Le Parti nationaliste du Bangladesh, dirigé par la veuve du président Ziaur Rahman assassiné en 1981, la Begum Khaleda Zia (ci-haut), devance nettement la Ligue Awami, selon les premiers résultats des élections législatives d'hier. Selon des résultats encore provisoires, le PNB a obtenu 41 sièges sur 84 des 300 déjà attribués, contre 22 à la Ligue. La Begum Khaleda Zia se réclame d'un modèle islamique garantissant la liberté de religion et envisageant une économie mixte, avec privatisation des banques et de l'industrie.

JUNEAU (AFP, AP) — La compagnie pétrolière Exxon versera environ 1,2 milliard \$ US aux autorités fédérales et à celles de l'Alaska, pour réparer les dégâts écologiques causés par la marée noire provoquée par l'Exxon Valdez en mars 1989.

Les trois parties sont parvenues hier à un accord global sur les plaintes déposées contre Exxon, propriétaire de l'Exxon Valdez, par le gouvernement de l'Alaska et les autorités fédérales, a indi-

qué un responsable du gouvernement de l'Alaska.

Aux termes de cet accord, Exxon versera environ 1,2 milliard \$ sur plusieurs années pour restaurer les ressources naturelles du détroit du Prince Williams, où s'é-

tail produite la marée noire, pour financer la poursuite des opérations de nettoyage et pour payer un certain nombre d'études scientifiques, a précisé le procureur de l'Alaska Charles Cole.

L'Exxon Valdez s'était échoué le 24 mars 1989 sur un récif dans le détroit du Prince Williams, déversant dans ses eaux plus de 40 millions de litres de pétrole. À la

suite de cette marée noire, la plus grave jamais survenue en Amérique du Nord, Exxon avait fait l'objet de plusieurs poursuites judiciaires.

M. Cole n'a pas précisé si la plainte déposée au pénal par les autorités fédérales contre Exxon était visée par l'accord conclu hier. Cette cause doit être entendue à Anchorage le 10 avril.

La comète de Halley étonne les astronomes

PARIS — Quasiment invisible ces derniers mois, même des télescopes les plus puissants, la comète de Halley est soudain redevenue anormalement brillante, pour une raison inexpliquée mais qui déjà remet en cause, semble-t-il, les théories actuelles sur la nature des comètes.

par GERARD SEVESTRE
de l'Agence France Presse

Cette découverte vient d'être faite par deux astronomes de l'Observatoire austral européen (ESO), à La Silla (Chili), a annoncé l'ESO.

Déjà observée plusieurs siècles avant notre ère, la comète qui porte le nom de l'astronome anglais qui, le premier, en 1705, calcula les caractéristiques de son orbite et prédit son retour, est la plus célèbre des comètes qui re-

viennent régulièrement à proximité du Soleil.

Début 1986, lors de son passage au périhélie, à 88 millions de kilomètres du Soleil, après 76 ans

d'absence, elle était apparue très brillante, avec une «traîne» spectaculaire. Depuis, elle s'est éloignée du Soleil. Il y a deux semaines, elle se trouvait à plus de 2,14 milliards de kilomètres de notre astre et la lumière réfléchie par son noyau était devenue très faible, difficile à capter, même pour les télescopes les plus modernes.

Le 12 février, sur un cliché de la constellation de l'Hydre, les deux astronomes de l'ESO, Olivier Hainaut et Alain Smette, ont pu voir une large «nébuleuse», «300 fois plus brillante que l'image de Halley prévue», signe que la comète est actuellement le siège d'une «éruption» violente.

Selon l'ESO, trois hypothèses s'imposent pour expliquer le phénomène actuel : une collision entre la comète et un autre objet extra-galactique, petit et inconnu (peu vraisemblable), le rejet d'une grande quantité d'énergie accumulée à l'intérieur de son noyau et une interaction de celui-ci avec des particules de très haute énergie du vent solaire.

Nuit d'affrontements au Salvador

SAN SALVADOR (AFP, Reuter) — La guérilla du Front Farabundo Marti de libération nationale a abandonné hier deux quartiers résidentiels de la capitale après une nuit d'affrontements avec l'armée qui ont fait un mort et dix blessés, dont trois militaires. Les combats ont fait rage à trois ou quatre pâtés de maison de la résidence officielle du président Alfredo Cristiani qui s'y trouvait à ce moment-là.

En Bref

Retour en force

LIMA (AP) — Les médecins péruviens rapportent le retour en force du choléra dans la ville de Chimbote, là où les premiers cas de la maladie ont été signalés il y a cinq semaines.

Walesa à Washington

WASHINGTON (AFP) — Le président polonais Lech Walesa sera reçu à la Maison-Blanche le 20 mars. M. Walesa effectuera ainsi la première visite d'un chef d'État polonais aux États-Unis.

Dehors Aquino

MANILLE (AP) — Plus de 20 000 manifestants, 50 000 selon d'autres sources, ont exigé hier la démission de la présidente Corazon Aquino lors d'un rassemblement qui a réuni des partisans de la gauche, de la droite et d'anciens membres de son parti.

Retour

(AP, AFP) — Des diplomates soviétiques sont arrivés mardi en Albanie pour la première fois depuis la rupture des liens entre le petit pays des Balkans et Moscou il y a 30 ans. Les deux pays ont rétabli leurs relations en août.

Rumeurs

LONDRES (Reuter) — Une deuxième baisse des taux d'intérêt en autant de semaines et les succès des alliés dans le Golfe ont fait naître la rumeur d'élections générales anticipées en Grande-Bretagne. Un sondage du Daily Mail publié hier donne 44 % des intentions de vote aux conservateurs au pouvoir et 43 % aux travaillistes.

Des excuses

LONDRES (Reuter) — Le nouvel archevêque de Canterbury a regretté hier d'avoir qualifié d'hérésie l'opinion de ceux qui s'opposent à ce que les femmes soient ordonnées prêtres. Mgr Carey croit que des femmes seront ordonnées par l'Église d'Angleterre d'ici quelques années comme le font déjà des

Manque d'éthique

WASHINGTON (AFP) — La commission de l'éthique du Sénat a formellement accusé hier le sénateur démocrate Alan Cranston d'avoir gravement violé les règles de l'éthique parlementaire dans ses relations financières avec un homme d'affaires. La décision de la commission ouvre la voie à une comparution de M. Cranston devant le Sénat qui pourrait alors voter sa censure.



MAZDA VOUS DÉVOILE DE SUPER OFFRES SPÉCIALES.

Mazda vous offre des rabais exceptionnels. C'est maintenant à vous d'en profiter.

Nouveau! Rabais reliés à la TPS.

Depuis janvier, l'entrée en vigueur de la TPS a eu pour effet de réduire considérablement le prix de chaque modèle Mazda. Achetez dès maintenant votre voiture et économisez des centaines de dollars.

Transmission automatique gratuite.

Ou rabais équivalent allant jusqu'à 900 \$ sur les modèles 323, Protegé, 626, MX-6 ainsi que sur les camionnettes Mazda, incluant tous les modèles SE. Offert pour un temps limité.

Rabais spéciaux sur les modèles «édition spéciale» bien équipés.

A l'achat de certains de nos modèles les plus populaires, équipés de toutes les caractéristiques désirées à un prix vraiment irrésistible.

La 323 SE, la plus spacieuse de sa catégorie. Elle possède une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, des enjoliveurs de roue, des rétroviseurs extérieurs de couleur harmonisée à commande électrique et plus encore.

La Protegé SE offre un toit ouvrant électrique

à panneau de verre, un becquet arrière de style GT, une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, des rétroviseurs extérieurs de couleur harmonisée à commande électrique, des enjoliveurs de roue et plus encore.

La 626 SE est équipée d'un moteur 4 cylindres à 12 soupapes SACT, de 2,2 litres à injection électronique multiple, des rétroviseurs extérieurs deux tons harmonisés à commande électrique, des sièges baquets avant inclinables et support lombaire réglable, côté conducteur, une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, une antenne électrique, un volant inclinable et plus encore.

La MX-6 SE présente elle aussi un moteur 4 cylindres à 12 soupapes SACT, de 2,2 litres à injection électronique multiple, un becquet arrière de style GT, des rétroviseurs extérieurs deux tons harmonisés à commande électrique, un support lombaire et coussin de cuisses réglables sur siège du conducteur, une radiocassette AM/FM stéréo ETR à 4 haut-parleurs, une antenne électrique et plus encore.

La camionnette B2200 SE-5 est la plus abordable de nos camionnettes. Elle possède une direction assistée, une sellerie de tissu, une moquette à pois gris, une garniture latérale complète, des roues en alliage, un pare-chocs arrière de type marchepied, des rétroviseurs extérieurs panoramiques, des moulures de vitres noires, un volant à trois branches, une antenne électrique et plus encore.

Les spectaculaires MPV et Miata «édition limitée».

La MPV LE est offerte en seulement 200 exemplaires au Canada. Elle possède l'espace d'une vraie fourgonnette avec, en plus, la maniabilité d'une berline de luxe. Elle offre beaucoup d'équipement standard : un intérieur luxueux garni de cuir, un système de freins antiblocage et plus encore.

La Miata LE, distribuée au Canada en seulement 350 exemplaires, est offerte dans la traditionnelle couleur verte des courses automobiles britanniques. Elle est équipée d'un intérieur de cuir tanné, d'un levier de vitesses en bois, d'un lecteur de disques audionumériques incorporé, des haut-parleurs à même l'appui-tête et plus encore. Faites vite car ces offres ne sont pas permanentes!

Plus! Une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie.

Chaque Mazda est protégée par notre garantie «pare-chocs à pare-chocs» de 3 ans ou 80 000 km, sans franchise. Les organes principaux sont protégés par une garantie de 5 ans ou 100 000 km. Une merveilleuse manière d'avoir l'esprit tranquille.

Les super offres spéciales. Vraiment emballant! Mais passez vite chez votre concessionnaire Mazda avant qu'il ne soit trop tard.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE*

ou rabais équivalent allant jusqu'à 900 \$; offerts seulement pour un temps limité.



*Transmission automatique gratuite ou rabais équivalent offerts sur les modèles 323, Protegé, MX-6, 626 ainsi que sur les camionnettes Mazda. L'attribution du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire du concessionnaire durant la période du 6 février au 4 mars 1991. Selon le prix au détail suggéré par le fabricant, le rabais équivalent est de 750 \$ sur les 323, Protegé et camionnettes, et de 900 \$ sur les MX-6 et 626. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre.

mazda

Je me sens bien.

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350 Bouvier
628-6336

Ste-Foy
Jacques Girard Automobiles Inc.
656 rue Graham Bell
687-0753

Cap-Santé
Cap-Santé Mazda
5 rue Bois de l'Ail
285-0011

Plessisville
Maurice Côté
Automobiles Inc.
637 rue St-Louis
362-7324

St. Georges de Beauce
Automobiles Sittell
15300 boul. Lacroix
228-4815

Rivière du Loup
Rivière du Loup Mazda
160 Fraser
862-3263

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780 ouest, rue du Phare
562-0245

Grande Rivière
Lloyd Sutton Auto
89 Grand Allée
385-2279

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615 boul. Henri Bourassa
529-8551

Ste-Patrice de Beauvoir
Automobiles M. Blais
462 rue Principale
596-2322

Montmagny
Montmagny Mazda
201 blvd. Tache ouest
248-0014

Baie St. Paul
Charlevoix Mazda
996 Mgr. de Laval
435-5353

Thetford Mines
Centre de l'Auto Amiante Inc.
410 sud, boul. Smith
338-4694

Pintendre
A. Lachance Automobile Inc.
529 Route Kennedy
837-8897

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455 boul. Ste-Anne
Pointe au Pêre
724-7888

Baie Comeau
Mazda Cote-Nord
291 boul. La salle
296-0202

St-Augustin et Ste-Foy pourraient se partager les deux nouvelles écoles

PORTNEUF — Des pourparlers sont en cours entre la ville de Saint-Augustin et la commission scolaire Des Découvreurs, afin que l'école qui devait être construite à Saint-Augustin puisse l'être à Sainte-Foy.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Le ministre avait pourtant annoncé, le 29 janvier, la construction de deux écoles à St-Augustin: l'une de niveaux secondaire I et II de 250 places au centre-ville, et l'autre primaire-secondaire de 750 élèves dans le secteur Les Bocages, au coût de 13 822 000 \$, comprenant une participation financière de 800 000 \$ de la ville de Saint-Augustin.

Mais la commission scolaire avait déjà opté, en juillet 1990, sur la foi d'un procès verbal, en faveur d'un emplacement situé sur le territoire de Sainte-Foy. Selon la présidente des Découvreurs, Mme Francine Boutet, la commission scolaire est prête à garantir l'accessibilité des locaux de l'école projetée aux utilisateurs de Saint-Augustin.

Hier, elle a expliqué au SOLEIL que le voeu exprimé récemment par le ministre de conserver l'école primaire-secondaire aux Bocages se rapporte à sa construction dans ce secteur mais sans qu'elle soit nécessairement située sur le territoire de Saint-Augustin.

Au cabinet de M. Pagé, on confirme implicitement cette interprétation et on répond que la responsabilité de la localisation de la future école relève de la commission scolaire.

Le maire de Saint-Augustin, M. Denis Côté, devrait saisir sous peu les membres du conseil municipal des propositions présentées par les Découvreurs et fera part ensuite de ses commentaires, assure-t-on au bureau de la municipalité. Vendredi dernier, M. Côté avait évoqué la possibilité de reconsidérer l'engagement financier de la

municipalité et qui est nécessaire à la réalisation du projet.

Annexion

S'estimant lésés par les Découvreurs, les parents de Saint-Augustin avaient demandé, l'automne dernier, la construction d'une seule école offrant les cinq niveaux du secondaire au centre-ville, ainsi que l'annexion de Saint-Augustin avec les commissions scolaires Portneuf au primaire et Tardivel au secondaire, une demande qu'a rejeté le ministre Pagé, au vif mécontentement des parents.

M. Pagé avait en outre expliqué qu'il n'autoriserait pas la construction d'une nouvelle école, dans le cas d'une annexion, parce qu'il y avait des places disponibles à l'école secondaire de Donnacoma qui relève de la Tardivel, ce qu'a contredit le directeur-général de la Tardivel, M. André Légaré. « On pourrait toujours accueillir de nouveaux étudiants advenant une situation d'urgence, un incendie dans une autre école, par exemple. Mais il n'y a plus de places quand on considère nos besoins normaux », a-t-il expliqué.

5000 \$ pour régler un litige avec un fonctionnaire

Le conseiller Hamel offusqué par le geste du conseil de Lévis

LÉVIS — Le conseiller d'opposition au conseil de Lévis André Hamel est offusqué de la décision de la ville de dépenser 5000 \$ pour régler un litige l'opposant au directeur de l'aménagement du territoire, M. Robert Martel. Pour M. Hamel, le conseil municipal avait l'occasion de régler « une source de problèmes au sein de la municipalité » et il ne l'a pas fait.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« On a pris la solution la plus facile. On conserve M. Martel dans ses fonctions, on lui paie 5000 \$ de frais juridiques, puis on lui donne une belle tape dans le dos et on lui dit: Ne recommence pas parce que si tu recommences on va peut-être aller un petit peu loin... », déclare M. Hamel.

Rappelons brièvement les faits.

À la suite de l'intégration administrative qui a suivi les regroupements de Lévis, Lauzon et Saint-David, les élus ont décidé de scinder le service de l'urbanisme et de créer les divisions

de l'aménagement du territoire et de l'émission des permis. La direction de l'aménagement du territoire fut confiée à M. Robert Martel.

Ce dernier contesta sa nouvelle description de tâches et soumit sa cause à la Commission municipale du Québec. L'audition de plainte a été annulée à la dernière minute, les deux parties en venant finalement à une entente.

Le maire de Lévis, M. Robert Guay, et deux conseillers municipaux, MM. Jean-Claude Bouchard et Clément Samson, ont expliqué au SOLEIL que M. Martel avait retiré sa plainte moyennant le remboursement à l'Association des cadres de la ville de Lévis, qui défendait sa

cause, d'une somme de 5000 \$, soit environ 50 % des frais juridiques encourus.

« Il s'agit d'un règlement économique », disent MM. Guay, Bouchard et Samson. La ville aurait pu avoir à débours des centaines de milliers de dollars si l'affaire avait perduré.

« D'un côté, la ville obtient de M. Martel son accord sur le nouvel organigramme et sa reconnaissance du droit de gérance de l'employeur et de l'autre côté nous rétablissons un bon climat de travail », affirme M. Robert Guay.

Le conseiller Jean-Claude Bouchard avoue que la ville a proposé une prime de séparation de 100 000 \$ à son employé, qui a refusé. Il demandait 250 000 \$, affirmait MM. Guay, Bouchard et Samson.

Joint à son bureau, M. Robert Martel a préféré n'émettre aucun commentaire.

La classe de Merit...

Faites d'Eaton votre premier choix et découvrez la qualité et l'élégance des complets Merit à devant droit ou croisé. Ces modèles sont confectionnés au Canada à partir de laine et de mélange de laine. Les motifs sont sobres ou à lignes verticales, dans un choix de ton olive, taupe ou marine. Voilà donc un vrai achat avantageux Eaton qui vous est offert à un prix compétitif en tout temps! Tailles courantes: 36 à 46, avec quelques tailles courtes et élancées. 279.99 ch.

Rayon 229, Ste-Foy seulement.
Achats en personne seulement.



NOUVELLES HEURES DE MAGASINAGE EATON

Lun., mar., mer.,
9h30 à 17h30;
jeu., ven., 9h30 à 21h;
sam., 9h à 17h

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

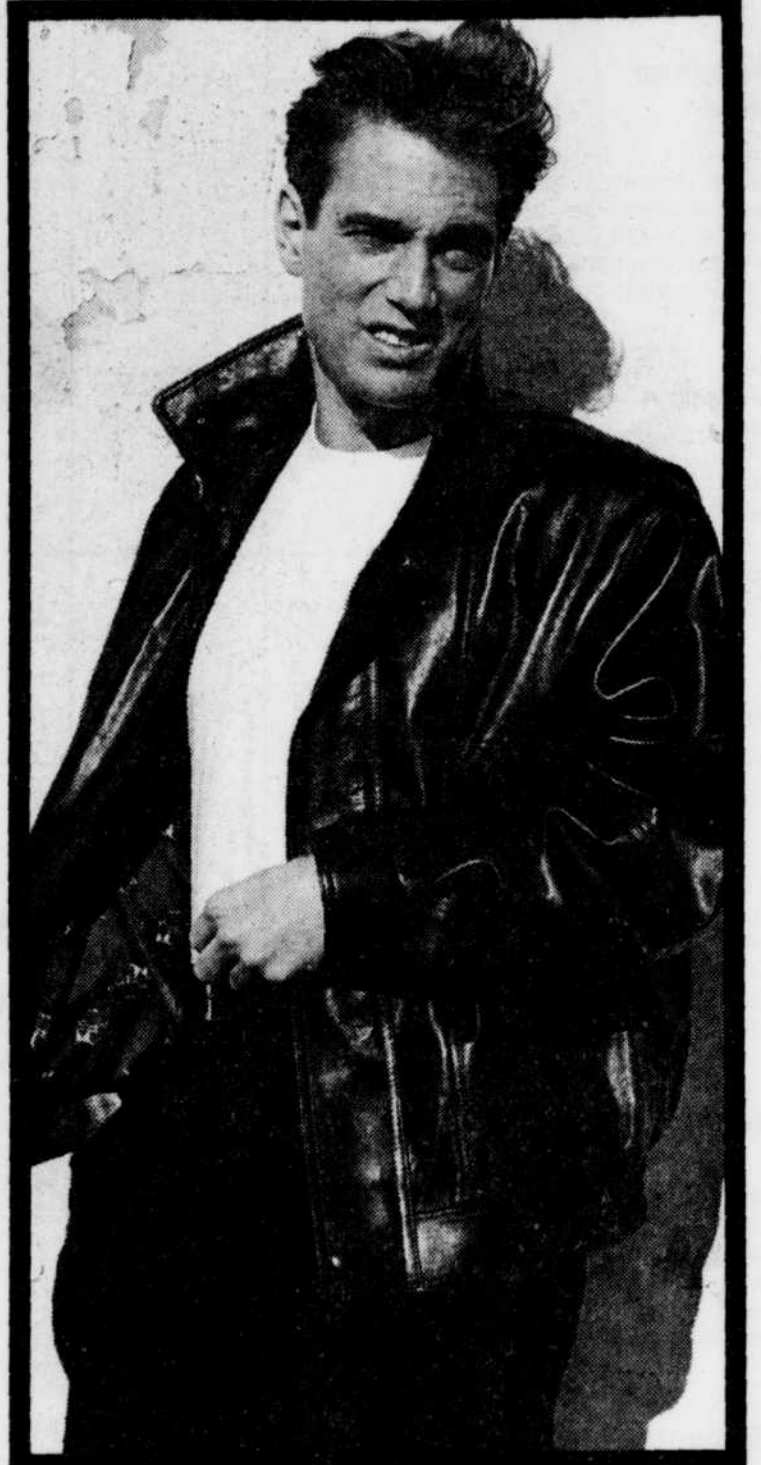
Évasion en cuir

Faites du cuir votre allié... tout en respectant votre budget.

En effet, London Fog présente un superbe modèle en cuir d'agneau et Eaton vous l'offre à 299.99 ch. Tous les détails d'un vrai blouson en cuir de qualité sont à l'honneur: poches coupées, plis sous les épaules, glissière devant et élastique à la taille. Noir, brun ou olive. Tailles courantes: 36 à 46, avec quelques tailles courtes ou élancées. 299.99 ch.

Faites d'Eaton votre premier choix. Sélection incomplète de tailles ou de couleurs dans certains magasins. Rayon 429.

Achats en personne seulement.



NOUVELLES HEURES DE MAGASINAGE EATON

Lun., mar., mer.,
9h30 à 17h30;
jeu., ven., 9h30 à 21h;
sam., 9h à 17h

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

INFO-BUDGET 1-800-267-6640

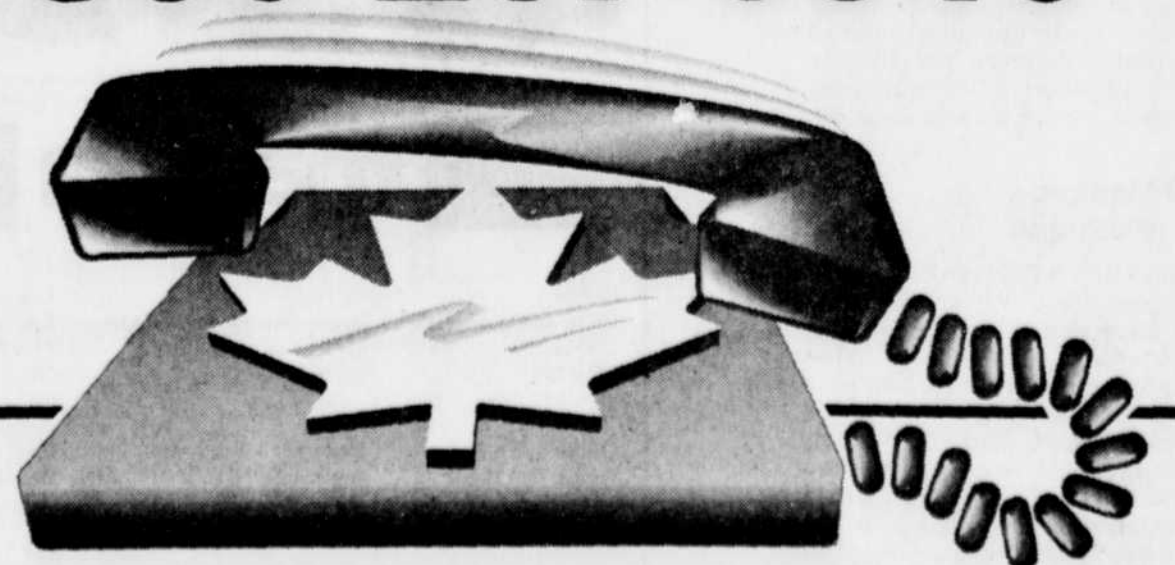
Pour toute question concernant le budget fédéral 1991, ou pour plus de renseignements, appelez sans frais.

Les malentendants pourront composer le 1-800-267-6650.



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



Accusé de tentative de meurtre sur sa compagne

Lubin envoyé en examen psychiatrique

Demeuré stoïque face aux imprécations et aux insultes de Faustin Lubin, le juge Denis Lancôt lui a désigné d'office un avocat pour le représenter puis l'a expédié subir un examen psychiatrique de 30 jours.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

« Ça ne sert à rien de citer vos conneries. Cet avocat vous représentera, vous, mais pas moi. Jamais il n'aura ma collaboration », a lancé au grand plaisir de la galerie l'individu de 39 ans accusé de tentative de meurtre sur sa concubine.

Pendant que l'accusé se défendait seul, le procureur de la Couronne, Me Pierre Lapointe, a pu présenter toute sa preuve, mais non sans embûches. Afin de permettre à Lubin d'être défendu adéquatement, le juge Lancôt en est venu à la conclusion qu'il lui fallait un avocat quoique Lubin lui-même en dise.

C'est pourquoi le procureur de la Couronne a communiqué avec Me Jacques Larochelle qui a accepté le mandat mais qui n'était pas disponible hier. On a donc

convenu avant toute chose de vérifier la santé mentale de Lubin.

C'est à ce moment que ce dernier a annoncé qu'il aurait un avocat... d'ici trois semaines. « Mon avocat vous mettra hors de la cause », a-t-il lancé au juge Lancôt, qui est demeuré impassible et qui a continué à prendre les mesures appropriées avec Me Lapointe.

« Qu'est-ce qui se passe, a demandé Lubin, il y a trois jours, j'étais fou et j'avais besoin d'un psychiatre, et maintenant je ne suis plus fou et j'ai besoin d'un avocat ? » Vous aurez les deux, lui a ironiquement répondu Me Lapointe.

« Mon avocat, lui, ne va pas barginer ma tête avec le procureur de la Couronne, a ajouté Lubin. Je fais face à des salopards... Mais qu'est-ce que les Québécois attendent pour se débarrasser de vous ? Je me croyais dans un pays civilisé mais je me rends compte

que c'est pire que le Tiers-monde ! »

Conscient de la présence de journalistes dans la salle, Lubin a sans doute voulu formuler l'insulte suprême au juge Lancôt : « Vous n'avez besoin que d'un baccalauréat pour devenir avocat puis juge, et là vous faites face à un docteur en sciences politiques... » En outre, l'individu a pré-

tendu que sa famille possède « les moyens » pour lui procurer un « bon avocat que vous ne pourriez pas acheter ».

Sur ce, le juge Lancôt lui a indiqué doucement que « Me Larochelle gagne à être connu... » Avant qu'un agent l'entraîne hors de la salle, on a fixé le retour de Lubin devant le tribunal au 28 mars.

St-Émile

L'hôtel de ville prêt en août

Le nouvel hôtel de ville de Saint-Émile sera prêt au mois d'août alors que les travaux commenceront en avril. La ville veut faire un complexe municipal dans l'ancien entrepôt de la compagnie de chausures Bastien. Estimation des coûts : deux millions \$.

La bâtisse située au centre-ville, rue des Érables, a été achetée 625 000 \$ et payée comptant en mai 1990, après la faillite de l'entreprise. Elle est installée sur un terrain de 337 000 pieds carrés. La phase 2 doit se réaliser en 1992 ou 1993. Même si le complexe municipal fait partie de cette phase, M. Auclair explique que certains locaux pourront être utilisés dès la fin de la phase 1.

Les appels d'offres seront faits bientôt pour la première phase évaluée à 1,4 million \$.

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES

RELOCALISATION DU MARCHÉ DE LA PLACE ET RÉAMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT DU CENTRE SPORTIF

Des soumissions sont demandées concernant la relocalisation du marché de la place et le réaménagement du stationnement du centre sportif, projet 52527.

Les formules de soumissions, plans et devis sont disponibles à la division Gestion et contrôle des projets et de la réserve foncière, édifice Place de Ville, 1000, route de l'Eglise, Sainte-Foy, G1V4E1, tél. 654-4597, moyennant un dépôt de 107 \$ (100 \$ + 7 \$ TPS), lequel sera remboursable dans les 30 jours suivant la date d'ouverture des soumissions, sur retour des plans et devis en bonne condition et ceci seulement aux entrepreneurs ayant présenté une soumission conforme et régulière.

Les personnes désirant des informations techniques sur le projet pourront le faire en composant les numéros suivants: 654-4654, 654-4649 et 654-4648.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la section des "Archives", jusqu'à 15 h 30, le lundi 11 mars 1991.

L'ouverture se fait à la Salle du conseil à 16 heures le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 25 février 1991.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GIASSON

Société d'énergie de la Baie James

PROJET - LG 1 APPEL D'OFFRES No 91-0074

FOURNITURE DE LAMPADAIRES ET LUMINAIRES POUR L'ÉCLAIRAGE DU COMPLEXE HYDRO ÉLECTRIQUE DE LG 1

Date et heure limites de réception des soumissions: Le jeudi 11 avril 1991 à 15 h 30, heure de Montréal
Garantie de soumission: 75 000 \$
Prix du document: 25 \$

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction Approvisionnement
22e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Guy Laperle au (514) 985-7900.

Richard Toupin
Chef de service Achats



Jacques
DALLAIRE

Premier prix provincial

Mme Line Thomassin, sociétaire à la caisse populaire de Courville en banlieue de Québec, était tout sourire cette semaine, alors que l'institution profitait de la tenue de son assemblée générale annuelle pour lui remettre un premier prix d'une valeur de 10 000 \$. Mme Thomassin a mérité ainsi le titre provincial après avoir souscrit à un concours organisé par Visa Desjardins avant les Fêtes. Le président du conseil d'administration de la caisse de Courville, M. Benoit Simard, a procédé à la remise du prix. Bonne nouvelle aussi pour les 9300 sociétaires de la caisse, car l'actif global atteint les 66 millions \$. Le dernier exercice fait ressortir également un trop-perçu record de 589 000 \$.



En quelques lignes

● L'Association des Bleuets à Québec rendra hommage demain à M. Claude Allard, conseiller à la ville de Sainte-Foy depuis 12 ans, en tant qu'ancien président de l'association. Madame la mairesse Andrée Boucher doit être présente et l'invitation est lancée à tous les employés de la ville de Sainte-Foy, originaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'événement a lieu à compter de 17 h à la terrasse L'Imprévu du centre commercial Place Sainte-Foy.

● Par ailleurs, dès ce matin à compter de 9 h 30 et jusqu'à 21 h ce soir, les jeunes des 4e et 5e secondaires du collège Notre-Dame-de-Bellevue vous invitent à venir admirer leurs réalisations dans le cadre de leur semaine des sciences. Ces jeunes filles méritent qu'on les encourage et qu'on apprécie leurs efforts. Elles nous présentent une exposition scientifique (22 kiosques) bien montée sous le thème de la vie et du savoir mettant en évidence leurs projets de recherche. L'entrée est libre.

● L'Ordre des gens d'affaires de Québec honorera mardi prochain Me Daniel Petit pour sa distinction dans le milieu des affaires et également son implication aux plans social et humain.



Me Petit, oeuvrant au sein du cabinet Petit, Langlois et associés à Beauport, est reconnu pour sa grande participation aux activités sportives et son implication au sein de groupements sociaux. Cet ancien professeur en droit des affaires au cégep Garneau a notamment été le fondateur et le directeur du centre communautaire des Chutes, vice-président de la chambre de commerce de Giffard et président du club de judo de la même ville.

● Pour la deuxième année consécutive, une équipe d'étudiants de l'université du Québec à Chicoutimi a mérité le premier prix de 1000 \$ remis par l'Ordre des ingénieurs du Québec, pour avoir inventé un planificateur de semis pour le reboisement forestier. Les quatre étudiants dont le travail a retenu l'attention sont Marc Fortin, Luc Gravel, Guy Hamel et Steeve Allard. Ils ont également mérité deux autres prix, un de 1000 \$ du ministère de l'Industrie, du Commerce et de Technologie et de 500 \$ comme choix du public. La remise de ces prix a eu lieu récemment lors de la 7e édition de la compétition québécoise d'ingénierie tenue à l'université du Québec à Chicoutimi. Benoit Ricard de l'université Laval a touché pour sa part un premier prix de 800 \$ en design, alors que Yvon Drolet et Stéphane Fortin de la même institution ont touché un deuxième prix de 500 \$ pour avoir présenté un système de télédétection de pollution atmosphérique.

Six personnes appréhendées pour des graffitis anti-guerre

La police de Québec a appréhendé un peu après minuit, hier, trois hommes et trois femmes qui venaient de peindre sur les murs extérieurs du musée de la Civilisation différentes inscriptions contre la guerre. Elles ont été accusées de méfaits.

par ISABELLE JINCHEREAU et
RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Une de ces personnes, âgées de 20 à 41 ans, est également soupçonnée d'avoir barriolé un peu plus tôt des graffitis sur les murs du Manège militaire. Les slogans « Non à la guerre », « Bush assassin », « Mulroney complice », « Pas de sang pour le pétrole », ont toutefois été rapidement nettoyés. « Rien sur Saddam Hussein... », a fait remarquer le juge André Bilodeau lors de leur comparution à laquelle plusieurs sympathisants ont assisté, en après-midi.

Dans un communiqué transmis aux médias, le comité de soutien aux six accusés a dénoncé « cette mesure répressive et intimidante ». « C'est scandaleux et aberrant. Ils ont été détenus au poste de police, comme de dangereux criminels. Ces personnes n'ont cherché qu'à exprimer démocratiquement, dans un contexte de censure et de désinformation, leur désaccord à une guerre injuste et coûteuse », mentionne le comité. Une accusation de méfaits de plus de 1000 \$ a été portée contre

Edouardo Quintanar Guadharana, âgé de 25 ans, Leopoldo Lavin, âgé de 41 ans, Charles Rainville, âgé de 20 ans, Nadine Beaudoin, âgée de 22 ans, Sylvie Desautels, âgée de 30 ans, et Martine Bouchard, âgée de 26 ans. L'accusation de méfaits au manège militaire a été portée contre Nadine Beaudoin.

L'avocat des six personnes, Me Carol St-Cyr, a enregistré des plaidoyers de non-culpabilité. Quant au procureur de la Couronne, Me Nicolas Poulin, il a requis du juge Bilodeau qu'il impose à chacun des prévenus un engagement personnel de 250 \$ pour le remettre en liberté.

En outre, ils devront demeurer à la maison entre 23 h et 7 h. Les trois femmes ont toutefois obtenu la permission de ne pas s'y trouver pour fins de travail.

Ainsi, Sylvie Desautels, de Québec, s'est dite éducatrice donnant des « sessions de formation pour les femmes ». Quant à Martine Bouchard, de Québec également, elle travaille dans un bar.

Tout ce monde reviendra en cour le 21 mars pour la communication de la preuve.

La science d'Orlane

La collection B21, un programme de soins pour une peau en santé

Orlane a mis au point une solution nutritive et hydratante pour les peaux soumises au stress. Quel que soit votre type d'épiderme, « Soins antifatigue absolue » peut contribuer à tonifier, raffermir et redonner à votre teint toute sa vitalité. Complétez votre collection d'indispensables produits Orlane pour les soins du corps.

1. Antirides tour des lèvres, 10 mL. 17.50
2. Crème ultra-légère de jour, 50 mL. 49.00
3. Fluide énergisant du réveil, 15 mL. 33.00
4. « Soins antifatigue absolue », 30 mL. 75.00



« Beauté raffinée », une offre très spéciale

Avec tout achat de 15.00 ou plus de produits Orlane, vous pourrez vous procurer la collection spéciale de produits « Beauté raffinée » pour la somme de 18.50. Cette collection comprend: masque hydratant 50 mL, crème pour le cou 50 mL, crème désincrustante 15 mL et gel moussant pour le bain 15 mL.

Une offre spéciale par personne.

Offre en vigueur jusqu'au 16 mars 1991.

Faites d'Eaton votre premier choix pour la mode.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINT-HENRI

Hôtel de ville à construire

La municipalité de Saint-Henri de Lévis puisera à même ses surplus accumulés pour financer une bonne partie de la construction d'un hôtel de ville. Le secrétaire-trésorier, M. Jacques Risler, a révélé, hier, qu'un projet d'emprunt ne devant pas excéder 250 000 \$ sera très probablement accepté lundi soir prochain. Un terrain est acheté à cette fin, depuis trois ans, du côté est de la voie ferrée et de la route 277. Depuis une quinzaine d'années que les bureaux municipaux sont situés dans un sous-sol de HLM, la caserne des pompiers est aussi désuète, ce qui justifie d'autant la construction d'un hôtel de ville, expliquent les élus locaux.

QUÉBEC

Bar à usage accessoire

Le conseil municipal de Québec permet, par une période cinq ans, l'exploitation d'un bar comme usage accessoire à une salle de billard dans un bâtiment situé au 75, rue des Épinettes, dans le quartier Lairet. A certaines conditions cependant, dont la présence d'au moins 15 tables de jeux de billard et l'interdiction de spectacles et de danse dans ledit établissement.

Espace récréatif

La ville de Québec acquiert, de gré à gré, la propriété de Audet Soudure Inc., située sur la 1ère Avenue dans la paroisse de Saint-Roch Nord, pour y aménager un espace récréatif. Le montant de la transaction s'élève à 600 000 \$. Ce montant est disponible au programme d'immobilisations 1990 pour 450 000 \$ et au budget d'immobilisations 1991 pour 150 000 \$.

Fuite de gaz

Les employés de Gaz Métropolitain ont rapidement colmaté une fuite de gaz qui s'est produite vers 10 h hier, au coin des rues Bédard et des Erables à Québec, tout près du Centre de détention de Québec. C'est un piéton qui a détecté des odeurs d'œufs pourris dans le secteur. L'incident est attribuable à une accumulation de la pression du gaz à la hauteur du poste d'Orsainville, ce qui a entraîné une élimination du surplus, à l'air libre. Aucune évacuation n'a été nécessaire. La police a dû fermer temporairement le boulevard Laurentien, afin de faciliter le travail des équipes.

SAINT-NICOLAS

Concours de photographies

Le comité des activités culturelles de la ville de Saint-Nicolas a annoncé, hier, le lancement d'un concours qui s'adresse aux photographes amateurs de la grande région de Québec. Ceux-ci auront jusqu'au 8 novembre pour présenter des photographies devant se rapporter au thème « Saint-Nicolas aujourd'hui ». Des prix totalisant 1400 \$ seront remis à sept gagnants. Les règlements sont disponibles au service des loisirs de cette ville, 220, route du Pont ; tél. 831-7090. Le maire Yvan Canac-Marquis est d'avis que l'initiative donnera la chance à ses concitoyens de regarder leur ville avec un œil nouveau.

BAIE-SAINT-PAUL

Construction de logements

La Corporation des habitations adaptées de Charlevoix pourra construire 10 unités de logement à Baie-Saint-Paul grâce à une subvention fédérale-provinciale qui comble l'écart entre les coûts d'exploitation et les loyers payés par les occupants en fonction de leurs revenus. Le projet est de 570 000 \$ et s'adresse à des personnes seules ou à des couples. Initialement, la corporation voulait construire à Clermont mais la donation des terrains par un organisme désirant conserver l'anonymat a fait pencher la balance en faveur de Baie-Saint-Paul. Il s'agit d'une première pour ce type d'habitation.

BEAUPORT

L'histoire de Beauport

Beauport est une ville moderne qui a quand même hérité beaucoup du passé et ce dernier revit cette semaine dans le numéro 2 de « Histo'art », la revue de la Société d'art et d'histoire de Beauport. L'histoire de la famille Everell à Beauport et ailleurs dans la région de Québec, l'adolescence de la journaliste Monique Duval sur les rives du Saint-Laurent, la distillerie et la brasserie de Beauport, la généalogie de la famille des pionniers Pierre Parent et Jeanne Badeau, voilà quelques-uns des sujets traités dans ce deuxième numéro de Histo'art qui rendent cette époque plus actuelle pour nous tous et justifient l'achat à 3 \$ de ce magazine de qualité.

Le Québec ne veut pas payer seul le centre des congrès de la capitale

Le gouvernement du Québec « ne sera pas seul à payer » pour le centre des congrès dont le maire L'Allier veut doter la Vieille Capitale, a averti hier le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

S'il n'est pas réfractaire au projet qu'a soumis mardi le maire Jean-Paul L'Allier, le ministre responsable de la région de Québec indique clairement qu'il n'entend pas se laisser influencer par le précédent créé à Montréal où le gouvernement a assumé la facture du Palais des congrès de Montréal.

« C'est un autre gouvernement (le Parti québécois) était alors au pouvoir à Québec) qui a payé à Montréal », a soutenu

le ministre Côté à sa sortie du conseil des ministres hier midi, en précisant que ce n'est « pas le genre de discours qui m'atteint profondément ».

Le ministre salut le projet du maire L'Allier et souligne ne « pas avoir d'objections fondamentales » à l'utilisation du complexe « G » comme site du futur centre de congrès. « Globalement le projet a un certain attrait, mais il faut en vérifier les coûts » et les besoins d'autant plus qu'on peut être tenté « d'en mettre un petit peu plus lorsque c'est quelqu'un d'autre qui paye » rappelle le ministre.

M. Côté a déjà soumis le projet du maire de Québec au caucus des députés libéraux de la région de Québec, lundi dernier. Il reste des études techniques à faire avant que le gouvernement donne son aval au projet, a-t-il indiqué.

Son collègue au Communications et député de La Peltre, Lawrence Cannon, voit dans le projet du maire L'Allier un « projet économique intéressant pour la grande région de Québec ». Il ne ferme pas la porte en principe à ce que le gouvernement assume la totalité de la facture et souligne que le gouvernement « a une responsabilité » dans ce projet parce qu'il s'agit d'une infrastructure touristique majeure.

Quant aux inquiétudes de l'opposition à l'hôtel de ville de Québec qui veut s'assurer que les fonctionnaires déplacés ne seront pas relocalisés à l'exté-

rieur de Québec, M. Cannon estime qu'il est « un peu tôt » pour parler de mouvement des fonctionnaires.

L'État essaiera de maintenir à Québec les employés du «G»

Dans la mesure du possible, la Société immobilière du Québec (SIQ) tentera de respecter la volonté de la ville de Québec de garder chez elle les 800 fonctionnaires qui devraient être relogés advenant que le centre des congrès soit érigé dans les basilières de l'édifice Marie-Guyart (complexe G).

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est ce qu'a déclaré hier le président de l'organisme, M. Milville Vachon, tout en précisant qu'il ne peut évidemment pas faire de promesse. On essaie, dans la mesure du possible, précise-t-il, de répondre au vœu des municipalités qui désirent conserver les fonctionnaires chez elles. Mais ce n'est pas toujours possible.

La SIQ procédera par appels d'offres une fois que le ministère des Approvisionnements et Services aura décidé des besoins. Ce ministère établit les besoins et la SIQ trouve une solution, précise M. Vachon.

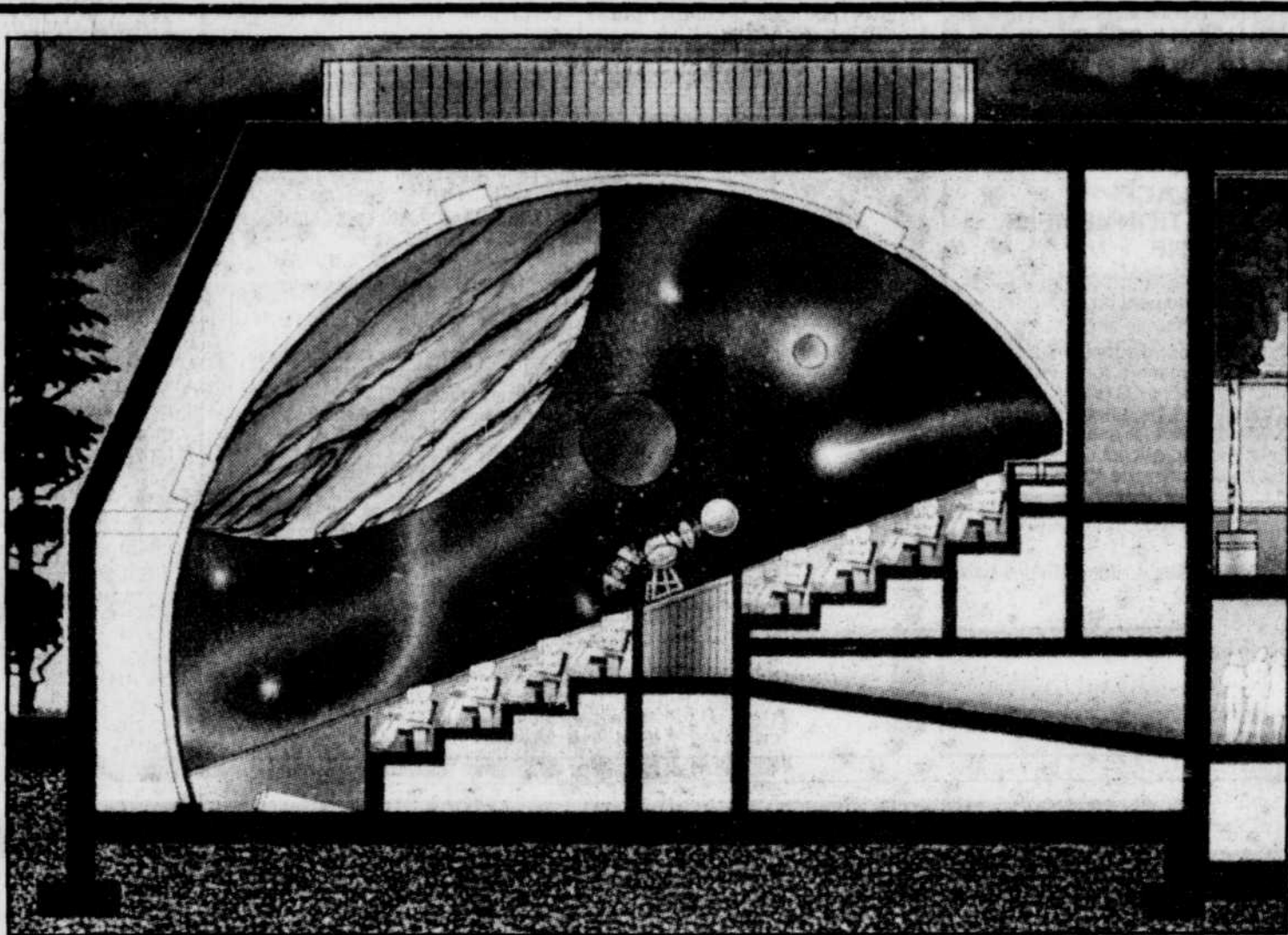
Un grand projet

L'Association des restaurateurs et hôteliers du Vieux-Québec estime qu'en choisissant le site du G pour un futur centre des congrès, l'administration municipale a lancé « enfin un grand projet de société pour notre ville qui en a bien besoin ». Le président, M. Jean-Yves Lapointe, souhaite que les installations de Place Québec soient intégrées et valorisées dans ce complexe de centre des congrès et des conférences et qu'ainsi Place Québec devienne une porte d'accès à ce centre à partir de la rue Saint-Jean et de la Place d'Youville. L'Association félicite le maire L'Allier d'avoir réussi « l'impossible en obtenant un solide consensus pour réaliser un centre des congrès digne de la capitale du Québec et de la francophonie d'Amérique ».

1000 emplois

Selon un scénario d'achalandage dit « réaliste », à la cinquième année d'exploitation, la clientèle du centre des congrès dépenserait environ 134 millions \$ dont 55 millions \$ d'argent neuf.

Le centre des congrès soutiendrait 1041 emplois au Québec et environ 900 dans la région de Québec, selon ce qu'a laissé entendre le maire lors de la présentation du projet.



Quelque 70 000 personnes passeront annuellement par la salle de simulation du centre, dont on voit ici l'esquisse.

Centre d'interprétation astronomique du Mont-Mégantic

La construction est prévue pour 1992

LAC-MÉGANTIC — Le début de la construction du Centre d'interprétation astronomique du Mont-Mégantic est toujours prévu pour 1992. En vue de la mise en place de ces équipements de 4,2 millions \$, une levée de fonds est en cours présentement. Une fois réalisé, ce projet permettra à quelque 70 000 personnes par an de « faire un voyage dans l'espace et de découvrir l'Univers ».

par CLAUDE TESSIER
LE SOLEIL

Situé à 1100 mètres, sur le plus haut sommet du Québec accessible par route, le centre est un projet éducatif, récréatif et scientifique. Le bas de la montagne sera aménagé pour l'accueil des visiteurs ; au sommet, il y aura le Centre et ses aménagements sur l'his-

toire et l'évolution de l'astronomie et de l'aérospatiale, plus un belvédère et l'observatoire.

Pas moins de 100 personnes ont travaillé bénévolement jusqu'ici au projet. Le Centre a reçu l'appui de l'astrophysicien Hubert Reeves et de l'astronome Steve McLean. La population locale a déjà souscrit 100 000 \$.

« Notre campagne de sous-

cription va bien malgré le contexte économique difficile. Nous avons déjà vendu 560 étoiles sur 1000 », déclare M. Bernard Malenfant, responsable de la campagne de la Fondation d'astronomie du Québec. Cet organisme a été mis sur pied par des groupes d'astronomes amateurs pour trouver une partie des sommes nécessaires à la réalisation du projet. Les gouvernements ont promis des appuis quand la population aura fait sa part.

La vente d'étoiles choisies parmi les plus brillantes et vendues 50 \$ chacune a permis de recueillir des dizaines de milliers de dollars. Hubert Reeves, l'auteur de *Patience*

dans l'azur notamment, y est allé d'une contribution personnelle de 20 000 \$. Selon l'astro-physicien, « l'astronomie amène beaucoup d'amateurs à dépasser largement la simple observation d'étoiles afin de comprendre l'impact direct et indirect qu'elle a dans leur vie ».

Le Centre d'interprétation de l'astronomie du Mont-Mégantic répond à un besoin de vulgarisation. Il a été longuement mûri. On peut acheter les dons à la Fondation d'astronomie du Québec, 4545, Pierre-de-Coubertin, Case postale 1000, succ. M., Montréal, Qc, H1V 3R2.

Meurtre du jeune employé d'un club vidéo

La police a la description d'un suspect

La police de Québec poursuit discrètement son enquête sur le meurtre d'Alain Boivin, un étudiant de 19 ans, abattu lundi soir par deux cagouleurs qui réclamaient la caisse du commerce Bibli-Vidéo, situé au 735, boulevard Hamel.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Même si les autorités policières nient officiellement avoir confectionné un portrait-robot d'un des voleurs, le SOLEIL a appris de source sûre que les enquêteurs ont déjà une description sommaire d'un des suspects, fournie par des témoins de la tragédie. En effet, dans sa fuite, l'un des voleurs, affolé par la tournure tragique des événements, aurait perdu son masque en dévalant l'escalier principal de la bâtisse et un locataire aurait pu l'apercevoir. Par ailleurs, deux clients se trouvaient dans la vidéothèque lorsque les voleurs sont entrés.

L'analyse des cheveux retrouvés sur l'une des cagoules

abandonnées dans la cour extérieure de Bibli-Vidéo et du *modus operandi* des criminels, l'examen des restes de l'arme à l'aide d'un révélateur, ainsi que des fichiers concernant la criminalité dans le quartier, auraient aussi contribué à la reconstitution d'un des visages.

D'ailleurs, dès qu'ils le pourront, les policiers feront circuler dans les médias l'esquisse qu'ils ont en main. Pour l'instant, ils multiplient les interrogatoires. Ils sont convaincus que ce meurtre n'est pas l'oeuvre de professionnels mais plutôt celle de jeunes amateurs, victimes d'un hold-up qui a mal tourné.

Les dossiers de la clientèle du club-vidéo seront également

examinés de près. La police n'écarte pas l'idée que les meurtriers d'Alain Boivin soient des clients qui connaissent bien « les airs ». Elle croit que ce peut être les mêmes auteurs qui sont impliqués dans les deux autres hold-up commis depuis novembre dernier dans ce commerce.

Lorsqu'il se sont présentés au premier étage de l'édifice Farhat, une heure avant la fermeture de la vidéothèque lundi, les voleurs étaient masqués, gantés et armés d'un fusil de calibre 12 à canon scié. La victime a été atteinte lorsqu'un des suspects a déposé son arme sur le comptoir, en attendant son argent. Dès que le coup de feu a retenti, la crosse de l'arme a explosé et les voleurs ont pris leur jambe à leur cou, sans demander leur reste. L'hypothèse d'un crime accidentel est sérieusement étudiée par les autorités.

Le canon du fusil a été retrouvé dans le stationnement du commerce. La police ne peut dire pour le moment de quelle façon les malfaiteurs ont fui mais elle a néanmoins passé au crible une voiture suspecte, dans l'espoir de repérer des empreintes. Ce crime crapuleux a entraîné la démission en bloc des cinq autres employés de Bibli-Vidéo, au grand désespoir de la propriétaire, Mme Johanne Dolbec.

Cette dernière, très touchée par la perte du jeune commis, n'a toutefois pas l'intention de fermer son commerce, dont les affaires sont très bonnes. Hier, elle multipliait les entrevues auprès d'une centaine d'étudiants désireux de combler les postes vacants. Les funérailles d'Alain Boivin, étudiant à l'éducation des adultes, auront lieu ce matin, à 10 h, en l'église Saint-Malo de Québec.

Peu de «relâche» dans les hôpitaux

Un seul hôpital de la région de Québec, soit l'Hôtel-Dieu de Lévis, procédera à la fermeture de lits pendant la semaine de relâche.

À Québec, l'hôpital du Saint-Sacrement ne procédera à aucune fermeture de lits pendant cette semaine, mais maintiendra ce qu'il est convenu d'appeler le niveau de fin de semaine. L'urgence fonctionnera ainsi que les autres services, sauf les cliniques externes. À l'Hôtel-Dieu de Lévis, 56 lits seront fermés pendant cette semaine de relâche, soit des lits de chirurgie non-urgente.